

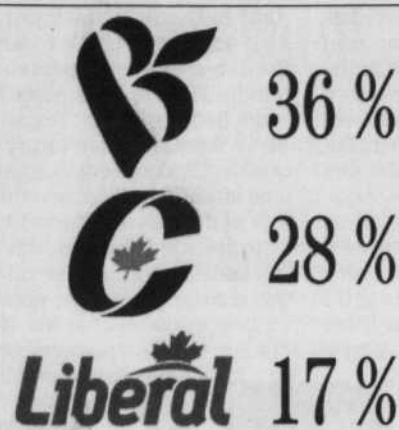
LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 118

LE MARDI 29 MAI 2007

88¢ + TAXES = 1\$

SONDAGE LÉGER MARKETING
LE DEVOIR



Le Bloc creuse l'écart

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — La volte-face surprise du chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, qui a changé d'avis sur son avenir politique en 24 heures le 12 mai dernier, n'a pas érodé la confiance que les Québécois ont en lui. Au contraire, depuis quelques semaines, le parti souverainiste à Ottawa a même accentué son avance sur le Parti conservateur dans les intentions de vote au Québec. C'est ce qui se dégage du volet fédéral du sondage Léger Marketing-Le Devoir. Par contre, le potentiel de croissance des votes est beaucoup plus fort chez les conservateurs, puisque 56 % des répondants affirment être satisfaits du gouvernement Harper, une donnée importante.

Si une élection avait eu lieu sur la scène fédérale entre le 23 et le 26 mai, le Bloc québécois aurait récolté la faveur de 36 % des répondants québécois (après répartition des indécis). C'est une progression de 2 % depuis le dernier sondage de la firme Léger Marketing paru le 16 avril dernier. Le Parti conservateur, de son côté, revient à 28 %, après un bond à 34 % en avril, quelques jours après le dépôt du budget fédéral. «Ce n'est pas une baisse du Parti conservateur, mais un retour à la normale. Ses intentions de vote tournent habituellement autour de 26 à 28 % depuis un bon moment au Québec», souligne Jean-Marc Léger.

Marc Léger, président de la firme Léger Marketing. Pour le Parti libéral du Canada, les intentions de vote ne décollent toujours pas. La formation de Stéphane Dion est maintenant talonnée par le NPD dans la province. Ainsi, à peine 17 % des 1001 répondants voteraient pour le PLC, contre 13 % pour le NPD. Il s'agit d'une baisse de 2 % pour les libéraux et d'une hausse de 4 % pour les néo-démocrates depuis le 16 avril. Le Parti vert d'Elizabeth May récolte 5 %.

Chez les électeurs francophones qui décident du sort des politiciens dans une cinquantaine de circonscriptions au Québec (sur 75), le portrait est encore plus sombre pour les libéraux fédéraux. À peine 13 % des francophones voteraient pour Stéphane Dion. C'est un point de moins que le NPD (14 %). Le Bloc québécois est solidement en avance chez les Québécois francophones, avec 40 %, contre 26 % pour le Parti conservateur.

«La marque libérale est ternie au Québec depuis le scandale des commandites. 13 %, c'est extrêmement faible. Même chez les non-francophones, le PLC est devancé par le Parti conservateur (31 % contre 35 %), ce qui est unique», explique Jean-Marc Léger. Un tel résultat ne permettrait pas au PLC d'augmenter le nombre de sièges qu'il est allé chercher au Québec à la dernière élection (le PLC en a obtenu 13, le Bloc 51 et le PC 10).

Selon Jean-Marc Léger, les intentions de vote montrent que les Québécois ont facilement pardonné à Gilles Duceppe sa valse-hésitation entre le PQ et le Bloc il y a un peu plus de deux semaines. Mais pour être bien certain, Léger Marketing a demandé aux électeurs en quel chef politique ils avaient le plus confiance.

VOIR PAGE A 8: BLOC

LE MONDE

Téhéran et Washington s'entendent pour soutenir le gouvernement irakien

■ À lire en page B 5

INDEX

Annonces.....	A 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 4	Météo.....	B 6
Culture.....	B 8	Monde.....	B 5
Décès.....	A 4	Mots croisés.....	B 6
Économie.....	B 1	Sudoku.....	A 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Sortie de crise en vue?

Charest tient aux baisses d'impôt de 950 millions

ANTOINE ROBITAILLE
ROBERT DUTRISAC

Québec — La possibilité de collision budgétaire restait totale, hier à Québec, malgré des négociations informelles entamées par un gouvernement Charest en péril et sous le choc d'un sondage désastreux. Le gouvernement tient en effet mordicus à des baisses d'im-

pôt de 950 millions de dollars (et pas un sou de moins), alors que le Parti québécois, le seul en mesure d'éviter sa chute vendredi, croit que les «mesures additionnelles» qu'il réclame pour les «régions-ressources», les enfants en difficultés d'apprentissage et les soins à domicile doivent être financées à même cette somme de 950 millions, composée en grande partie des 700 millions du règlement du déséquilibre fiscal.

Rompant avec leur ton cassant de vendredi, les libéraux ont multiplié les amorces de dialogue avec les péquistes, hier, une opération coordonnée par le bureau du premier ministre. En matinée, la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, a donné un coup de téléphone à la chef «informelle» du Parti québécois,

VOIR PAGE A 8: CRISE



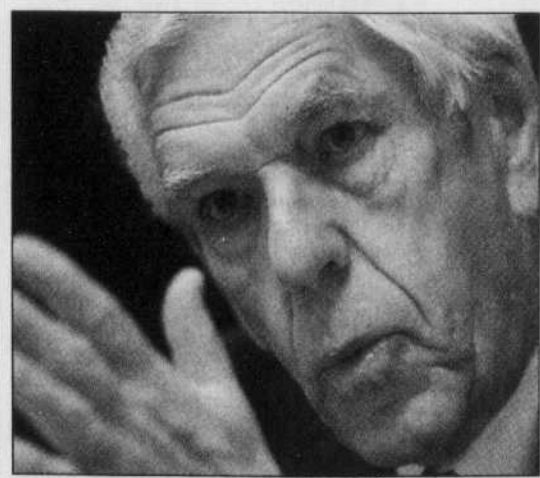
JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Monique Jérôme-Forget a déclaré hier à Montréal qu'elle tenait à sortir de l'impasse budgétaire dans laquelle son gouvernement s'est engagé.

Claude Castonguay au Devoir

Penser la santé à deux vitesses

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Claude Castonguay, président du groupe de travail sur le financement de la santé

Le Québec est mûr pour une réforme en santé, mais il lui faudra aller encore bien plus loin que ne l'a fait le gouvernement Charest dans sa réponse au jugement Chaoulli, a estimé hier l'ancien ministre libéral Claude Castonguay. Ce dernier juge en effet très décevantes la loi 33 et sa nouvelle créature, la clinique affiliée spécialisée qui permettra le recours au privé pour le remplacement d'une hanche, d'un genou ou pour traiter une cataracte. Selon lui, loin d'avoir permis d'éclaircir les choses, cette loi a plutôt contribué à entretenir un flou qui est maintenant à l'origine de dérapages inacceptables.

En table éditoriale hier, le père de l'assurance maladie s'est désolé de voir qu'un an après le jugement Chaoulli, rien de concret n'a été proposé pour explorer le terrain sur lequel pourrait se développer le privé, encore moins pour le baliser. «Jusqu'à présent, il n'y a rien eu de fait pour encadrer ce genre de pra-

tiques, rien de fait pour établir certains cadres, certaines limites, et ça donne aujourd'hui des dérapages qui m'apparaissent parfaitement malsains», a estimé celui qui aura pour mandat de présider un groupe de travail sur le financement de la santé pour le compte du gouvernement libéral.

Le concept de clinique affiliée lui-même ne mène nulle part, poursuit Claude Castonguay, qui craint qu'il ne serve plutôt à discréditer un éventuel apport du privé en santé. «Les procédures à suivre n'ont pratiquement pas de bon sens. Ce sont des systèmes de contrôle, point. Le patient devient un numéro que l'on suit pas à pas. Avant qu'il ne bouge, il faut aller à tel endroit, tel endroit, obtenir des autorisations... Ça m'apparaît être le produit des réflexions des fonctionnaires de la santé qui n'ont aucun rapport avec ce qui se passe sur le terrain.»

VOIR PAGE A 8: CASTONGUAY

■ Lire aussi la chronique de Michel David, page A 3

Baleines: la bataille d'Anchorage commence

ALEXANDRE SHIELDS

La 59^e réunion annuelle de la Commission baleinière internationale (CBI), qui s'est ouverte hier à Anchorage, en Alaska, sera vraisemblablement le théâtre d'un affrontement entre les partisans du retour de la chasse commerciale et ses opposants. Les deux camps sont à ce point à couteaux tirés depuis quelques années que tout un chacun se demande comment sortir l'institution de la paralysie qui la menace.

Le Japon, chef de file des pro-chasse, espère parvenir cette année à rallier suffisamment d'appuis pour enfin faire tomber le moratoire en vigueur depuis 20 ans. Bref, poursuivre sur la lancée de l'an dernier, alors que l'on avait adopté une résolution stipulant que le moratoire n'était «plus nécessaire». Les défenseurs des baleines tenteront de leur côté de convaincre un maximum des 75 membres de la CBI que l'observation des cétacés est autrement



AFP/GREENPEACE/JEREMY SUTTON HIBBERT

Un baleinier japonais vient de harponner un petit rorqual au cours de la campagne de chasse «scientifique» annuelle en Antarctique. Le Japon tue un peu plus d'un millier de baleines chaque année, surtout des petits rorquals, une espèce qui serait relativement abondante.

VOIR PAGE A 8: BALEINES

BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE

Gaëtan Brulotte
L'emprise



Le double
et son auteur

160 pages • 8,95 \$

www.livres-bq.com

LES ACTUALITÉS

Marché du carbone: la Colombie-Britannique montre la voie

Si Québec décide d'étoffer son plan de lutte contre les changements climatiques pour devenir le premier État nord-américain à atteindre les objectifs de Kyoto, pourrait-il s'allier directement avec ses voisins états-uniens dans un marché de crédits d'émissions sans attendre le feu vert d'Ottawa? Deux autres provinces lui disent que oui.

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR

La Colombie-Britannique a décidé il y a quelque temps de s'engager avec cinq États de l'ouest des États-Unis dans un éventuel marché de crédits d'émissions de gaz à effet de serre, devenant la première province canadienne à se lier avec des États du pays voisin qui ont décidé de passer à l'action dans le dossier des changements climatiques sans attendre le feu vert de Washington.

La Colombie-Britannique est censée avoir mis au point au cours des derniers mois un plan de lutte contre les changements climatiques plus ambitieux que celui du Québec à certains égards. Selon des sources dignes de foi, le Manitoba, qui a été l'allié le plus constant du Québec pour inciter Ottawa à ratifier le protocole de Kyoto, a lui aussi amorcé des négociations avec les cinq États de l'Ouest américain qui ont uni leurs forces derrière le gouverneur de la Californie, Arnold Schwarzenegger, pour former le Western Regional Climate Action Initiative. Ce nouvel organisme regroupe aussi l'Arizona, le Nouveau-Mexique, l'Oregon et celui de Washington.

D'autre part, depuis deux ans, huit autres États de la côte est, dont plusieurs voisins du Québec, ont formé le Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI). Les membres de ce groupe vont, en 2007, plafonner les émissions de leurs grands émetteurs par l'adoption de mesures législatives. Ces industries, pour la plupart des centrales thermiques, devront alors soit réduire leurs émissions de gaz à effet de serre

(GES) ou acheter des crédits sur le marché du Chicago Climate Exchange, dont Manitoba Hydro est depuis quelque temps un membre en règle.

Les cinq pays de l'Ouest américain ont par ailleurs mis sur pied avec une vingtaine d'autres États et la Colombie-Britannique un registre continental des crédits d'émissions de gaz à effet de serre même si aucun de ces organismes n'a l'obligation juridique de le faire. Le Canada, qui a par contre l'obligation légale, en vertu du protocole de Kyoto, d'offrir à ses entreprises un registre des crédits d'émissions depuis le 1^{er} janvier dernier, n'a pas respecté cet engagement.

Le fait que la Colombie-Britannique ait cassé la glace en s'impliquant dans un marché de crédits d'émissions en faisant à Ottawa le même pied de nez que les États américains font à Washington renvoie la balle au Québec qui aurait pu, depuis au moins un an, s'allier au RGGI, plus ancien que l'initiative des États de l'Ouest.

«Oui, effectivement, cela démontre que le Québec pourrait se lier à un marché régional», confirme Léon Bitton, de la Bourse de Montréal. La question, dit-il, ne se pose plus uniquement pour le Québec, mais davantage pour l'Ontario, car cette province a officiellement annoncé son intention d'imposer un plafond d'émissions à plusieurs de ses grands émetteurs. Le Québec, par contre, n'a pris aucun engagement en ce sens, et son plan d'action, qui n'atteint pas encore les objectifs de Kyoto même s'il demeure un des plus ambitieux au Canada, ne contient aucune référence à un éventuel plafonne-

ment des émissions dans les grands secteurs industriels.

Selon Léon Bitton, le plafonnement des émissions soit en chiffres absolus ou par des objectifs de réduction de leur intensité demeure essentiel pour créer un marché fonctionnel. Contrairement à une idée répandue, dit-il, il est possible d'avoir un marché de crédits d'émission, même si, comme au Canada, les entreprises doivent seulement réduire l'intensité de leurs émissions, soit réduire la proportion d'énergie utilisée par unité de production.

«Si une entreprise doit réduire ses émissions de 18 % et qu'elle n'a atteint que 13 % à la fin de l'année, elle peut précisément identifier le nombre de tonnes d'émissions qu'elle doit retrancher de son bilan et les acheter sur le marché de quelqu'un qui en a évité plus qu'il n'était obligé de le faire», explique M. Bitton. L'important, selon le spécialiste qui planifie l'entrée de la Bourse de Montréal dans le marché du carbone, c'est d'avoir une norme commune qui définit ce que vaut un crédit pour que l'étalon de mesure soit commun à tous. Si cet étalon est clairement défini, dit-il, rien n'empêche les échanges entre des systèmes basés sur l'intensité ou sur des réductions en chiffres absolus.

Le spécialiste reconnaît cependant que les entreprises ont plus de problèmes avec des objectifs formulés en réduction de l'intensi-

té qu'en réductions en chiffres absolus: «Avec les réductions de l'intensité, une entreprise ne peut savoir qu'à la fin de l'année si elle a atteint ou raté son objectif pour déterminer dans quelle mesure elle peut vendre ses excédents ou acheter ce qui lui manque. Avec une politique en chiffres absolus, c'est plus simple et plus prévisible.»

Il appartient aux gouvernements, dit-il, de mettre en place les registres qui vont reconnaître les crédits, numérotés un par un comme des actions de compagnie, mais un opérateur privé peut se voir confier la tâche de le tenir à jour et procéder aux enregistrements.

Aux États-Unis, on discute aussi d'établir un marché de crédits d'émissions pour l'industrie automobile. Et au moins un projet de loi a été présenté récemment au congrès pour que l'administration Bush participe aux pourparlers visant à négocier un cadre de réduction des émissions après l'échéance de 2012 du protocole de Kyoto. Selon le projet de loi déposé par le représentant démocrate Tom Lantos, ce cadre devrait toutefois lier juridiquement des pays comme la Chine.

Ce dernier pays, selon *Le Monde*, passera au premier rang des émetteurs de GES en 2007, ce qui était prévu pour dans quelques années seulement.

Le Devoir

Crédits d'émission de GES

Le Québec songe à s'associer à des États de l'est des États-Unis

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR

Québec examine présentement la possibilité de rejoindre d'autres provinces et États nord-américains de l'est au sein d'un marché de crédits d'émissions de gaz à effet de serre (GES), a révélé hier soir au *Devoir* la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp.

Cette dernière, qui revenait en fin de journée d'une rencontre avec ses homologues du fédéral et des autres provinces à Toronto, a dit avoir été «impressionnée» par le fait que plusieurs provinces, notamment l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, estiment que le plan conservateur de lutte contre les changements climatiques peut nuire à l'émergence d'un marché de crédits de carbone compatible avec un marché international en plein essor.

Le différend entre Ottawa et ces provinces porte sur deux ou trois aspects du dossier, précise la ministre de l'Environnement.

D'une part, dit-elle, les objectifs visés par Ottawa sont trop modestes. Deuxièmement, il y a un désaccord avec la stratégie fédérale de réductions de «l'intensité» des GES. Des réductions en chiffres absolus sont jugées plus pertinentes. Et troisièmement, affirme Line Beauchamp, «on est plusieurs à plaider que Kyoto est une entente internationale toujours jugée vitale pour la planète» et que le Canada devrait réaliser son tir de ce côté.

En confirmant vendredi à l'ONU que le Canada dépassait en 2005 de 32 % l'objectif de réduction qu'il s'est engagé à atteindre à Kyoto, le gouvernement fédéral n'a visiblement pas découragé les provinces qui veulent de l'action et songent à s'al-

lier aux États voisins qui tentent de structurer des marchés de crédits d'émissions (voir article ci-contre).

La plus grande difficulté à court terme, selon les provinces, réside dans le Fonds technologique du plan conservateur. Ce fonds permettra à des entreprises d'atteindre 70 % de leurs objectifs de réductions en payant l'équivalent de 15 \$ pour chaque tonne manquante. Plusieurs ont vu une taxe au carbone déguisée qui n'incite ni à l'action ni à recourir au marché. Ce fonds, ajoute Line Beauchamp, va amputer un éventuel marché du carbone entre provinces précoces et leurs voisins états-uniens d'un nombre considérable de transactions.

C'est une des questions fondamentales que les provinces veulent voir discutées avec le gouvernement Harper. «Nous, on a parlé de semaines. Tous sont conscients qu'il y a urgence: ce n'est pas un moyen de retarder l'action, mais de l'amorcer en profondeur», explique la mi-

nistre qui veut aussi régler d'autres problèmes d'équité, dont le peu de reconnaissance accordée aux «actions précoces» de ceux qui ont avancé les programmes fédéraux.

La ministre Beauchamp prévoit des «échanges accélérés» avec l'Ontario et les États voisins si les examens techniques en cours aux ministères des Finances et à celui de l'Industrie et du Commerce concluent à la pertinence et à l'intérêt économique de lier à très court terme le Québec au marché nord-américain émergent du carbone. Mais pour y arriver, le Québec devra plafonner ses propres émissions, une stratégie qu'il devra mettre au point rapidement et ajouter à son actuel plan de réduction des émissions de GES.

Le Devoir



Line
Beauchamp

CLARICA

Prévisions : Des jours ensoleillés

LUN	MAR	MER	JEU	VEN

Clarica devient la Financière Sun Life

Des prévisions de temps on ne peut plus éclatantes et optimistes. Car en regroupant deux grandes réussites de chez nous sous la même bannière, nous créerons une entité de grande valeur pour ceux qui comptent le plus pour nous.

Vous, notre précieuse clientèle.

Voulez-vous en savoir plus?

Communiquez avec votre conseiller ou visitez le site www.sunlife.ca/sfp.

Financière
Sun Life

Les conseillers représentent les Services financiers Clarica Inc., cabinet de services financiers (en assurance de personnes, en assurance collective de personnes et en planification financière), et Clarica Investco Inc., cabinet de courtage en épargne collective (fonds communs de placement). Ces sociétés ont l'intention de changer leur nom pour refléter la marque Financière Sun Life. Elles sont toutes deux des filiales en propriété exclusive de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Financière Sun Life.

24 804 \$ pour écrire des discours en plus du salaire annuel de 35 000 \$

Blackburn voulait arrondir le salaire de son employé

SYLVAIN LAROCQUE
ET KARINE FORTIN

Le ministre fédéral du Travail et du Développement économique pour les régions du Québec, Jean-Pierre Blackburn, a admis hier avoir accordé un contrat à un de ses employés politiques afin de relever son salaire.

L'employé, l'ancien maire de Jonquière, Daniel Giguère, a été adjoint principal du ministre dans sa circonscription pendant un an, jusqu'au mois dernier. Son salaire: 35 000 \$ par année.

Or, M. Giguère a aussi touché 24 804 \$ en six mois pour rédiger des discours «sur une base contractuelle» à la demande du cabinet du ministre, révèlent des documents obtenus par la Presse canadienne.

En point de presse hier à Montréal, le ministre a assuré que tout était conforme.

«Est-ce que vous croyez un instant que je ferais des choses illégales? a-t-il lancé. Ce genre de choses-là [...] est dans les règles et [a été] approuvé, d'ailleurs, par le contrôleur financier du Ministère.»

M. Blackburn a néanmoins reconnu que le contrat de près de 25 000 \$ visait à bonifier le salaire de base de 35 000 \$ de Daniel Giguère. Il a souligné qu'au moment de son embauche au fédéral, ce dernier travaillait à Hydro-Québec, où il gagnait un bon salaire.

«C'est sûr que M. Giguère, à 35 000 \$, ce serait tout à fait déraisonnable, a-t-il estimé. Voyons donc, c'est un monsieur de haut calibre.»

Or, les règles fédérales interdisent de façon générale à un salarié de l'État d'obtenir des contrats du gouvernement.

À la Chambre des communes, le ministre Blackburn en a remis. «Je pense qu'il est naturel que quelqu'un qui effectue un travail professionnel soit rétribué pour ses services», a-t-il insisté à la période des questions.

Daniel Giguère «partageait son temps de travail entre deux tâches: celle pour les besoins du bureau de comté et celle pour les besoins du cabinet. Il était rémunéré pour chacune des deux tâches en fonction des enveloppes prévues à cette fin», a précisé M. Blackburn.

La candeur du ministre a surpris les partis d'opposition. Pour l'organisateur libéral Marcel Proulx,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean-Pierre Blackburn

l'illégalité du contrat octroyé par Jean-Pierre Blackburn ne fait aucun doute. «Le ministre admet que c'était pour augmenter le salaire de son employé, mais il nous dit que ça a été fait selon les règles, a-t-il commenté. C'est incompatible.»

M. Proulx promet de continuer à talonner le ministre là-dessus. Le député de Hull-Aylmer s'inquiète entre autres des propos de Daniel Giguère, qui a confié dimanche au *Quotidien* du Saguenay que certains des discours qu'il avait rédigés n'étaient pas liés aux responsabilités «ministérielles» de son patron.

«Si ce n'était pas pour le ministre, pourquoi on ferait payer les contribuables?» a demandé M. Proulx, qui est porte-parole de son parti pour tout ce qui concerne l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

Le bloquiste Jean-Yves Roy s'est quant à lui demandé pourquoi le ministre Blackburn avait agi de cette façon, puisque les règles lui permettaient d'offrir un salaire maximal de 74 000 \$ à son adjoint de comté. «S'il voulait augmenter ses revenus, pourquoi n'a-t-il pas tout simplement augmenté aussi sa paie?» s'est interrogé le député.

Presse canadienne

Un ombudsman pour les contribuables

Ottawa — Les Canadiens pourront dorénavant compter sur un ombudsman fédéral et une Charte des droits du contribuable.

Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, et sa collègue du Revenu national, Carol Skelton, ont annoncé hier que l'ombudsman serait conseiller indépendant pour le gouvernement et qu'il serait chargé de répondre aux requêtes formulées par les contribuables.

L'ombudsman sera désigné plus tard cette année et il sera en poste cet automne, avec 40 bureaux au pays, a indiqué Mme Skelton.

La ministre n'a pas été en mesure de préciser le coût de ces bureaux, sinon que les dépenses seraient absorbées par le présent budget alloué à l'Agence du revenu du Canada (ARC).

L'ombudsman aura pour mandat de faire respecter la Charte des droits du contribuable en ce qui concerne les questions liées au service — il n'aura pas le pouvoir d'examiner les plaintes relatives à la politique fiscale ou aux lois touchant les programmes, ni les questions portées devant les tribunaux. Il mènera des examens et formulera des recommandations, mais il n'aura aucun «pouvoir exécutif» et n'aura pas le pouvoir de prendre des mesures disciplinaires.

«Les contribuables veulent être assurés que leur voix est entendue par l'important appareil gouvernemental de recouvrement de l'impôt», a déclaré la ministre Skelton.

Presse canadienne

ACTUALITÉS



Michel David

Le droit d'évoluer

Durant le premier mandat du gouvernement Charest, personne ne doutait que le ministre de la Santé, Philippe Couillard, en était le numéro 2.

Il aurait été difficile d'imaginer le ministre des Finances, Michel Audet, profiter du discours sur le budget pour annoncer à sa place la formation d'un nouveau groupe de travail chargé d'examiner de nouveaux modes de financement du système de santé, comme Monique Jérôme-Forget l'a fait la semaine dernière.

De là à affirmer que ministère de la Santé a été mis en tutelle, il y a un pas que François Legault a peut-être franchi un peu vite, mais Claude Castonguay n'aurait sûrement pas été le premier choix de M. Couillard pour présider un tel comité. Même s'il demeure un ministre respecté, il a indéniablement perdu du poids.

Tout le monde au Québec reconnaît l'expertise du «père de l'assurance-maladie», mais sa nomination ne laisse aucun doute sur le sens des recommandations qui seront faites au gouvernement à la fin de l'automne.

De passage au *Devoir* hier après-midi, il en avait déjà une idée très nette: réforme complète de la gestion du réseau, recours à l'assurance privée, introduction d'un ticket modérateur, autorisation pour les médecins de pratiquer aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public.

Dans un texte qu'il signait dans *Le Devoir*, le 18 février 2006, M. Couillard ne voyait guère d'avantages à la double participation des médecins. Il expliquait «qu'aucun pays comparable au nôtre et doté d'un système de santé mixte n'a vu le niveau de ses dépenses publiques ou leur rythme d'augmentation se réduire de façon significative».

Quand, trois mois plus tard, M. Castonguay s'était présenté en commission parlementaire en compagnie de sa fille pour plaider les avantages du ticket modérateur, le ministre avait poliment écarté l'idée.

Il est vrai que, depuis ce temps, M. Couillard a revendiqué «le droit de changer d'idée et d'évoluer» et il ne se prive pas de l'exercer.

Durant ses premières années à la Santé, il ne cessait de répéter qu'avec le vieillissement de la population et l'explosion du coût des médicaments, le poids des dépenses de santé allait devenir insupportable. Il fallait impérativement trouver de nouvelles sources de financement.

Soudainement, au beau milieu de l'été 2006, alors que les rumeurs d'élections autonomes allaient en s'amplifiant, le mémoire d'un professeur de l'université de Montréal, François Béland, a eu l'effet d'une révélation.

Contrairement à ce qu'il avait cru et à ce que tous les comités créés au cours des années précédentes avaient conclu, M. Couillard a découvert que la pérennité du réseau de la santé n'était nullement menacée. Le rapport du comité présidé par Jacques Ménard est vite allé retrouver celui de Michel Clair sur les tablettes du ministère.

De toute évidence, la bonne nouvelle avait échappé à Mme Jérôme-Forget. Jeudi dernier, dans son discours sur le budget, la ministre des Finances, qui est aussi présidente du Conseil du trésor, a signalé que l'augmentation des dépenses de santé demeure «un des défis les plus importants auxquels nous avons à faire face».

Certes, son collègue de la Santé a fait un «travail colossal» pour rendre le réseau plus efficace, mais cela ne suffit pas. D'où l'appel à M. Castonguay, qui est «la personne toute désignée pour jeter un regard critique sur nos façons de faire et nous en proposer de nouvelles», y compris modifier la sacro-sainte Loi canadienne sur la santé.

M. Couillard semble maintenant vouloir exercer son «droit d'évoluer» pour effectuer un nouveau virage. Bien qu'il entretienne toujours «quelques doutes» sur l'efficacité du ticket modérateur, il se montre maintenant ouvert à la création d'un système mixte à l'europpéenne.

Il y a des façons différentes d'être socialement juste et de changer la façon de donner les soins de santé, a-t-il expliqué. Il y a quelques années, M. Couillard se décrivait volontiers comme un social-démocrate. Il préfère aujourd'hui l'étiquette de «progressiste».

Sans doute y a-t-il une différence entre exiger une contribution de l'usager qui s'adresserait à un établissement public et l'autoriser à en faire une pour être soigné dans le privé. À terme, le passage à un système mixte est probablement inévitable.

D'ailleurs, M. Couillard n'est pas le seul à «évoluer» ces temps-ci. M. Castonguay notait hier que la future chef du PQ avait entrepris elle aussi de revoir sa conception de la social-démocratie.

Durant la course à la succession de Bernard Landry, il n'était pas question pour Pauline Marois de déroger aux principes de gratuité et d'universalité en chassés dans le programme péquiste, mais toute actualisation du modèle québécois passe nécessairement par une plus grande participation du secteur privé dans la livraison des soins de santé.

Depuis le temps qu'il participe à ce débat, M. Castonguay a cependant appris à ne rien tenir pour acquis. Le gouvernement qui l'a mandaté ne sera peut-être même plus là pour prendre livraison de son rapport.

Durant la prochaine campagne électorale, Mme Marois pourrait bien redécouvrir toute l'horreur de la «médecine à deux vitesses» de l'ADQ, de la même façon que la course à la succession de Jean Charest amènera peut-être M. Couillard à renouer avec les «valeurs libérales». Le «droit d'évoluer» peut s'exercer dans un sens ou dans l'autre.

mdavid@ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

UQAM: 5,5 millions pour faire la lumière sur le boursier financier

KATHLEEN LÉVESQUE
CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les déboires immobiliers de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) coûteront aussi cher en contrats de vérification externe, études financières et autres avis juridiques que ce que l'université prévoit effectuer comme compressions dans son budget de financement pour 2007-08.

L'UQAM a déjà déboursé jusqu'à présent 2,5 millions pour faire la lumière sur les problèmes financiers et de gouvernance liés à la construction du Complexe des sciences et de l'îlot Voyageur. Une autre somme de 3 millions a été prévue pour l'année 2007-08, selon la version préliminaire du budget adoptée jeudi dernier. Ce sont donc 5,5 millions sur deux ans qui sont consacrés aux suites de l'aventure immobilière de l'UQAM. C'est presque autant que les six millions qui seront amputés du budget de fonctionnement en 2007-2008, dans l'espoir de limiter le déficit d'opération à 30 millions.

«C'était impossible de ne pas faire de processus de révision des opérations au niveau du Complexe des sciences. Dans le cas de l'îlot Voyageur, il fallait absolument avoir des analyses financières, des analyses juridiques. Il fallait être accompagné dans une situation comme cela», explique en entrevue au *Devoir*, la vice-rectrice à l'administration et aux finances de l'UQAM, Monique Goyette.

Des grandes firmes de vérification comptable ont été appelées à la rescousse depuis l'automne dernier. KPMG (au sujet du Complexe des sciences), Samson, Belair/Deloitte et Touche (sur la rentabilité de projet de l'îlot Voyageur), Price Waterhouse Cooper (sur l'ensemble de la situation financière de l'UQAM). L'UQAM a également demandé à des avocats un éclairage sur d'éventuelles poursuites judiciaires contre les responsables du désastre du Complexe des sciences.

À cela s'ajoute le mandat accordé à l'ancien premier ministre Lucien Bouchard et au cabinet Davies Ward Phillips & Vineberg, auquel il est associé, pour sortir l'UQAM de l'impasse dans les négociations avec Busac, promoteur du projet de l'îlot Voyageur. M. Bouchard travaille également à l'élaboration du plan de redressement, qui doit être soumis à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, au plus tard à la mi-juin.

Des sueurs froides

Au cabinet de la ministre Courchesne, on refusait hier de commenter la faillite technique à laquelle fera face l'UQAM cet été, comme le révélait hier *Le Devoir*. Tout au plus, a-t-on souligné que la recherche d'une solution se poursuit.

Chose certaine, des sueurs froides attendent l'UQAM dès la mi-juillet alors que la marge de crédit de 275 millions sera pleine à 98,2 %.

L'administration de l'université montréalaise est aujourd'hui obligée de gérer ses revenus au cent près, pour être en mesure de répondre à ses obliga-



L'îlot Voyageur en construction: l'ensemble des études commandées pour comprendre le boursier financier dans lequel s'est enfoncée l'UQAM coûtera cher à l'établissement d'enseignement.

tions courantes. «Au niveau de la marge de crédit, nous surveillons non seulement toutes les semaines, mais tous les jours, les flux financiers. [...] Selon les hypothèses mises sur la table, on devrait passer la période d'été», fait valoir la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Monique Goyette.

Un des éléments qui tendent à démontrer l'ampleur du problème est que les paiements des honoraires de certains professionnels qui travaillent sur le projet de l'îlot Voyageur ont été étalés sur quatre à six mois, plutôt que le délai de 30 jours habituel.

Dans le meilleur des cas, si Québec accepte les mesures qui seront proposées dans le plan de redressement, le niveau de la marge de crédit de l'UQAM pourrait avoisiner les 270 millions sur 275 millions à la mi-juillet, au plus fort de la sécheresse financière, a confirmé Mme Goyette.

La direction de l'UQAM reconnaît que les liquidités se feront rares à ce moment, écartant cependant le terme de «faillite technique». «Tout le monde est conscient, que ce soit au gouvernement, au réseau des Universités du Québec et à l'UQAM, qu'il faut qu'on traverse cette période, d'une façon ou d'une autre», poursuit Mme Goyette.

Pour se maintenir à flot, l'UQAM entend notamment réclamer que Québec consente un financement plus important pour le Complexe des sciences, autant pour les immobilisations que pour l'entretien de l'immeuble.

«Selon les hypothèses mises sur la table, on devrait passer la période d'été. Plusieurs éléments dans la marge de crédit font partie du plan de redressement. C'est toujours sous réserve d'une entente avec le MELS. [...] Si ces hypothèses ne sont pas retenues, il faudra qu'on nous dise quelles sont les nouvelles hypothèses», indique la vice-rectrice Monique Goyette.

La rectrice par intérim de l'UQAM, Danielle Laberge, tentait hier de se montrer rassurante, malgré la tempête budgétaire dans laquelle est plongée son institution. «L'UQAM ne fermera pas demain matin. On a 55 000 étudiants et on n'a pas l'intention que l'UQAM devienne une université de troisième zone», argue-t-elle, soulignant que la moitié du déficit d'opération prévu de 30 millions pour 2007-08 est attribuable non pas à ses aventures immobilières, mais bien au «sous-financement» de ses missions fondamentales.

Le Devoir

Prisonniers afghans: l'opposition déploie le laxisme du gouvernement

HÉLÈNE BUZZETTI

Otawa — Les trois partis d'opposition fédéraux condamnent à l'unanimité la légèreté avec laquelle le Canada a traité les allégations de torture de prisonniers recueillies par ses propres représentants en Afghanistan. Le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, défend les façons de faire en vigueur et accuse même les trois partis de nuire à «l'atmosphère de progrès».

Le Devoir révélait dans son édition d'hier que le gouvernement fédéral n'avait jamais vérifié les allégations de torture, faites en personne par deux détenus afghans aux agents correctionnels canadiens, avant de déclarer à la Chambre des communes que celles-ci étaient non prouvées. Tout au plus a-t-il transmis l'information aux autorités afghanes. Selon le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, cela démontre «que le gouvernement préfère ne pas savoir certaines choses, comme cela ils peuvent répondre qu'ils ne le savent pas et que ce ne sont que des allégations».

À la Chambre des communes, sa députée Francine Lalonde avait interrogé le ministre Peter MacKay sur l'absence de suivi accordé aux allégations. «Comment le gouvernement peut-il justifier ce laisser-faire, ce manque de suivi, devant des allégations si sérieuses? Pourquoi n'a-t-il pas pris ses responsabilités plutôt que de limiter son rôle à celui de simple informateur auprès des autorités afghanes?», a-t-elle demandé.

La députée s'est fait répondre par le ministre qu'elle nuisait au progrès afghan. «Le fait de lancer de telles allégations de torture et de crime de guerre ne facilite pas l'atmosphère de progrès en Afghanistan», a répondu M. MacKay. On a travaillé avec les autres organisations et avec le gouvernement de l'Afghanistan. L'atmosphère est plus productive et, selon nous, il est nécessaire de continuer le progrès en Afghanistan.

Le ministre a en outre fait valoir que le Canada avait signé une nouvelle entente avec l'Afghanistan lui permettant d'avoir accès à ses prisonniers. Cette entente est toutefois survenue après que les deux prisonniers eurent interpellé les agents correctionnels canadiens. Le ministre n'a pas expliqué pourquoi rien n'avait été fait pour vérifier l'authenticité de ces plaintes. Le ministre n'a pas répondu aux journalistes après la période de questions hier.

Le critique libéral en matière de Défense, Denis Coderre, déplore le manque de transparence d'Ottawa lorsqu'il s'agit de débattre du traitement réservé aux prisonniers capturés par les soldats canadiens. «Ou bien personne ne sait, ou personne ne s'en préoccupe. Les deux cas de figure sont inacceptables», a-t-il lancé. Selon le chef du NPD, Jack Layton, cette histoire démontre que le gouvernement conservateur «n'est pas sérieux» dans son engagement à respecter les droits de la personne.

Le Devoir

Pénurie de numéros dans le 418

KARINE FORTIN

Otawa — L'indicatif téléphonique 418, qui couvre à lui seul la région de Québec et tout l'est de la province, ne suffira bientôt plus à la tâche. Tous les numéros pourraient avoir été octroyés d'ici 17 mois, ce qui rend la situation «précaire» et «urgente».

Afin d'éviter une pénurie de numéros, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a annoncé hier la mise sur pied d'un comité de planification qui sera chargé d'examiner des solutions d'ici le 11 juillet.

Selon Denis Carmel, du CRTC, la solution la plus fréquemment retenue dans ce genre de circonstances consiste à créer un nouvel indicatif régional. C'est notamment ce qui a été fait dans la région métropolitaine de Montréal où 514 et 450 se côtoient depuis près de 20 ans.

L'arrivée d'un nouvel indicatif est habituellement suivie de la composition à dix chiffres. C'est d'ailleurs le cas dans toutes les régions du Québec, sauf celles qui font partie de la zone 418.

D'après M. Carmel, c'est l'intensification de la concurrence dans le marché de la téléphonie locale qui est responsable de l'épuisement accéléré des numéros 418. Chaque nouvelle entreprise reçoit en effet des blocs de numéros de téléphone qui lui appartiennent en exclusivité.

Presse canadienne

EN BREF

Schwarzenegger en visite au Canada

Toronto — La réduction des gaz à effet de serre, le soutien accru à la recherche sur les cellules souches et la promotion des vins californiens seront les principaux thèmes abordés par le gouverneur de la Californie, Arnold Schwarzenegger, au cours de sa visite officielle de trois jours au Canada, qui commence aujourd'hui. L'ancien culturiste et acteur de cinéma sera accueilli à l'aéroport de Toronto par le premier ministre ontarien, Dalton McGuinty, pour sa première visite officielle au Canada. Le gouverneur républicain doit s'entretenir en privé avec le premier ministre Stephen Harper, demain, avant de se diriger vers la Colombie-Britannique, où il doit rencontrer le premier ministre. — PC

officielle de trois jours au Canada, qui commence aujourd'hui. L'ancien culturiste et acteur de cinéma sera accueilli à l'aéroport de Toronto par le premier ministre ontarien, Dalton McGuinty, pour sa première visite officielle au Canada. Le gouverneur républicain doit s'entretenir en privé avec le premier ministre Stephen Harper, demain, avant de se diriger vers la Colombie-Britannique, où il doit rencontrer le premier ministre. — PC



Jacques BEAUCHESNE

DICTIONNAIRE DE L'ÉCRIVAIN EN HERBE

Dédié aux jeunes et aux plus âgés qui vivent l'appel de l'écriture.

GUÉRIN, éditeur liée
514-842-3481En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

NOURAIE



TAPIS DE PERSE

OGILVY

Boutique au 5^e étage
Sainte-Catherine ouest et de la Montagne
514.842.7711 poste 325 - ogilvycanada.com

Pour une durée limitée, Tapis Nouraiie accordera 15% de rabais sur tous les tapis persans et afghans en magasin. Un rabais de 50% sera également offert sur une sélection de tapis.

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal
514.845.5545

LA FORCE DU DROIT

LES ACTUALITÉS

Gare à l'eau!

STÉPHANIE MARIN

Pas moins de 58 enfants meurent dans les piscines au Canada chaque année. Deuxième cause de décès par traumatisme chez les jeunes de 14 ans et moins, la noyade a été ciblée par l'organisme Sécurité-Jeunes Canada qui a lancé hier sa semaine de prévention sur le thème: «A l'eau en toute sécurité».

198 maillots de bain d'enfants étaient épinglés au-dessus d'une piscine à l'occasion de la conférence de presse. Un symbole des 58 enfants qui se noient chaque année et des 140 autres qui sont hospitalisés à la suite de quasi-noyades.

Le sondage canadien dévoilé hier par Sécurité-Jeunes montre que les parents sont mal informés des dangers que représentent les piscines et des façons de prévenir les noyades. Fait remarquable, 34 % des parents sondés croient que si un enfant se noie près d'eux, ils vont entendre des cris. C'est faux, indique la porte-parole de Sécurité-Jeunes, Denyse Boxell: «La noyade se produit rapidement et en silence. Souvent, l'enfant coule, tout simplement. Ses poumons se remplissent d'eau, ce qui rend toute émission de son impossible.»

Au Québec, il y a environ 13 décès par noyade chaque année. Les piscines hors terre sont les plus meurtrières, conclut Diane Sergerie conseillère scientifique à l'Institut national de santé publique du Québec. C'est d'ailleurs une particularité du Québec: on y retrouve environ 300 000 piscines hors terre, soit la plus grande concentration de ce type de piscine au Canada! Toutes les noyades québécoises s'y sont produites. Souvent rattachées à la terrasse, ces piscines sont directement accessibles à partir de la maison, indique Mme Sergerie.

Sécurité-Jeunes recommande ainsi cinq «couches de sécurité» pour des baignades en toute sécurité: d'abord, les parents doivent surveiller activement les enfants, ce qui veut dire «à vue et à portée de bras», non seulement lorsque les enfants se baignent, mais aussi lorsqu'ils sont à proximité de l'eau: plusieurs se sont noyés en tombant dans la piscine. Deuxièmement, les adultes doivent être capables de prodiguer la réanimation cardio-respiratoire. Clôturer la piscine sur ses quatre côtés est essentiel: l'un des côtés de la maison ne compte pas, car la piscine ne doit pas être accessible de la maison. Finalement, les enfants doivent porter des gilets de sauvetage et apprendre à nager. Toutes ces méthodes sont bonnes, mais elles doivent être cumulées.

«La surveillance c'est bien, mais une clôture c'est mieux! Aucun parent ne peut garder ses yeux sur ses jeunes en tout temps», estime Mme Sergerie. Pour cette raison, l'Institut fait de la pression auprès du gouvernement afin qu'il impose une réglementation uniforme et stricte pour toutes les municipalités, y compris l'exigence d'avoir une clôture sur chacun des quatre côtés de la piscine: «Pour le moment, chaque municipalité a sa propre réglementation, et aucune n'est complète», estime-t-elle. L'Institut a déposé ses recommandations l'autome dernier à la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau. Son attaché de presse a indiqué au *Devoir* que la ministre avait mis sur pied un groupe de travail: une réglementation uniforme pour toutes les municipalités fait partie des options explorées, mais aucune décision n'est encore prise, pas plus qu'une date prévue pour la remise des travaux.

Le Devoir

Cancer du sein: un nouveau traitement prometteur est bloqué faute de fonds

LOUISE MAUDE
RIOUX SOUCY

Un an d'attente, c'est long, trop long aux yeux de l'Hôtel-Dieu du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) qui monte ces jours-ci au front avec sept autres centres hospitaliers canadiens pour dénoncer le blocage d'une subvention de 54 millions de dollars par l'Institut national du cancer (NCI). Au centre du débat: le létrozole, un nouveau médicament qui pourrait réduire de 75 % les risques de cancer du sein chez les femmes à risque.

Plaidant l'urgence, des médecins et près de 1500 Canadiennes ont décidé d'écrire à l'ambassadeur des États-Unis au Canada pour l'inviter à faire pression auprès du directeur du NCI, le Dr John E. Niederhuber. Ce dernier a mis le projet STELLAR en veilleuse après avoir vu ses budgets revus à la baisse, cela même si cette étude avait déjà été approuvée au prix d'un rigoureux processus de vérification de la part de sept différents comités du NCI.

Ce choix paraît tout à fait «injustifié» aux yeux du Dr André Robidoux, directeur de la clinique du

cancer du sein du CHUM, à Montréal. Pour lui, STELLAR, qui fait suite à deux autres études d'envergure, est un incontournable qui ne peut tout simplement pas être mis de côté. «Il n'y a pas de raisons valables pour bloquer les fonds. La science est là, les données sont impeccables, elles montrent que la prévention peut faire la différence.»

Dans ce cas précis, il s'agit de démontrer, sur cinq ans, que le létrozole surpasse l'action du tamoxifène dans ce domaine. Les scientifiques savent déjà que le tamoxifène et le raloxifène sont efficaces dans la récidive du cancer du sein. Mais des évidences scientifiques laissent croire que les inhibiteurs de l'aromatase, comme le létrozole, le seraient encore bien davantage. D'où l'importance de comparer le létrozole au tamoxifène, explique le Dr Robidoux, qui plaide pour un déblocage rapide.

De l'autre côté de la frontière, le sentiment d'urgence est tout aussi vif. Dans l'édition du 9 mai du *JAMA*, le journal de l'Association médicale américaine, le responsable du National Surgical Adjuvant Breast and Bowel Project a pris la plume pour dénoncer l'attitude du NCI dans ce dossier. «Si

jamais le délai est reconduit ou si l'essai est arrêté, le message qui sera lancé c'est que la prévention n'est pas une priorité au National Cancer Institute», a écrit le Dr Lawrence Wickerham.

Au final, ce sont les 12 000 femmes (dont 1000 Canadiennes) prêtes à prendre part aux essais cliniques qui risquent de faire les frais de ces guerres de couloirs entre chercheurs. En effet, si STELLAR tombe, c'est toute l'organisation structurelle de ce projet — qui rassemble 400 centres canadiens et américains — qui risque de s'effondrer. «Si on nous coupe d'emblée l'herbe sous le pied, tous nos efforts pour mettre la prévention en avant auront été vains», confirme le Dr Robidoux.

Mais tout n'est pas encore perdu. Au NCI, le dossier a été confié à un groupe de travail qui devrait rendre une décision finale le 14 juin prochain. D'ici là, les médecins canadiens et américains, de même que les milliers de femmes qui ont pris la plume pour plaider en faveur de STELLAR, croisent les doigts en espérant que la direction du NCI saura entendre leur voix.

Le Devoir

Jérôme-Forget promet de nouvelles sources de revenus à Montréal

ÉRIC DESROSIERS

Le gouvernement Charest est venu rassurer Montréal sur son intention d'honorer sa promesse de lui trouver de nouvelles sources de revenus. «Nous allons régler ce dossier», a déclaré hier la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, après avoir rappelé que son chef en avait fait la promesse lors du discours inaugural. «Je répète les mots du premier ministre: nous allons appuyer notre métropole afin qu'elle puisse diversifier ses sources de revenus et mieux assumer son rôle crucial de locomotive économique du Québec», a-t-elle dit lors d'un discours présenté devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain dans un hôtel du centre-ville.

La déclaration a rempli d'aise le maire de Montréal, Gérard Tremblay, assis à la même table d'honneur que la ministre. «D'entendre aujourd'hui la ministre des Finances, Mme Jérôme-Forget, dire de façon très claire: "oui Montréal c'est la métropole du Québec, c'est également la locomotive du Québec et on va donner à Montréal une diversification de ses revenus", c'est extrêmement positif», a-t-il déclaré après l'événement. Les deux gouvernements ont entamé des négociations à ce sujet, a précisé le maire qui a dit espérer les voir se conclure bientôt.

Cela fait bien 30 ans que les administrations municipales montréalaises successives réclament de nouvelles sources de revenus. Il y a une limite atteinte depuis longtemps, pour un gouvernement de cette importance, à ne pouvoir se financer qu'à partir de l'impôt foncier, fait-on valoir. Le dernier pacte fiscal conclu entre Québec et les municipalités n'a rapporté que 3,7 millions à Montréal cette année.

Le nouveau budget de la ministre Jérôme-Forget n'avait pratiquement rien de neuf à offrir à Montréal par rapport à celui déposé au mois de février par Michel Audet. L'administration Tremblay s'était surtout inquiétée, la semaine dernière, de n'y trouver aucune mention de la promesse de Jean Charest pour une diversification des sources de revenus. «Je veux souligner notre déception de ne rien trouver en ce qui concerne le désir de Montréal d'augmenter son autonomie en matière d'administration et de finances», avait alors fait savoir Frank Zampino, président du comité exécutif.

Le Devoir



Monique Jérôme-Forget

EN BREF

Branle-bas de combat à l'hôpital Jean-Talon

L'urgence de l'hôpital Jean-Talon réduira ses activités de façon importante ce matin, et ce, jusqu'à 8h demain. Cette période de 24 heures permettra à l'établissement de déménager son urgence au 3^e étage afin de procéder à des réparations majeures au coût de 4,3 millions de dollars. Le CSSS du Cœur-de-l'Île fait donc appel à la collaboration de la population afin de diminuer l'achalandage durant cette courte période de déménagement. Une équipe demeurera toutefois sur place pour toute situation qui requiert une intervention urgente. Pendant la durée des travaux, les patients seront accueillis au 3^e étage qui a été aménagé durant les derniers mois afin d'y installer tous les équipements nécessaires. Si tout se passe comme prévu, la clientèle sera accueillie dans une unité de soins modernisée pourvue d'une salle d'attente plus confortable dans un an. — *Le Devoir*

Les feux à ciel ouvert sont permis

Québec — L'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité a été levée à 16 h, hier après-midi. La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) indique que les précipitations enregistrées combinées aux travaux effectués sur les sites d'incendie ont permis de lever l'interdiction et d'autoriser la reprise du travail en forêt, et ce, dans toutes les régions du Québec. La SOPFEU rappelle tout de même que la plus grande prudence est de mise. À 16 h, 21 incendies de forêt étaient en activité, mais tous étaient contenus ou maîtrisés. Depuis le début de la saison, 290 incendies ont affecté 84 734 hectares. La moyenne des cinq dernières années à la même date s'élève à 193 incendies pour 2 692 hectares de forêt. — *PC*

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :

petitesannonces@ledevoir.com

I.N.D.E.X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

Pour publication section décès

neurologie@lememorial.com
2190, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2H 1K3
(514) 525-1149
Télécopieur : (514) 525-7999

Le mémoriel
Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30
www.lememorial.com

Sudoku

par Fabien Savary

1	7	4			8
5		2		7	
	7	6			4
				2	
	2	6			5
	4			8	7
7		3		9	
			3		1

Niveau de difficulté : MOYEN

0570

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

7	1	2	5	8	9	3	4	6
8	4	9	3	6	7	1	5	2
5	3	6	1	2	4	7	8	9
3	7	4	2	9	5	8	6	1
1	9	5	8	3	6	2	7	4
2	6	8	7	4	1	9	3	5
9	5	1	6	7	3	4	2	8
6	2	7	4	1	8	5	9	3
4	8	3	9	5	2	6	1	7

0569

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

À proximité Canal Lachine
MARCHÉ ATWATER 512 et 612
Par designer, 3 c.c. 2 sdb. Cour
avant-arrière privée, terrasse.
230 000\$. 514-766-6783

103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS

À Proximité Canal Lachine
Marché Atwater 512 et 612
Par designer, cour avant-arrière,
entrée privée, foyer, terrasse. Stat.
180 000\$. 230 000\$. 514-766-6783

STE-THERÈSE- Condo de luxe
2 974 p.c. sur 4 étages. Garage
double. 329 500\$. 514-265-3389

135
TERRAINS

CANTONS
DE L'EST
LAC GILBERT

41,578 pieds carrés, soit
258 pieds sur le Lac, à
quelques minutes de Ma-
gog. Havre de paix, idéal
pour la pêche, la marche,
la détente. Prix demandé:
100 000\$.

CELL: 514 838-8894
RÉS: 504 748-1952
(Danielle)

BORD du Lac Champlain (au QC)
Terrains avec services.
Prêt à construire. 514 884-4444
www.terrainslacchamplain.ca

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE
Un des beaux villages du Québec.
Terrain face au fleuve.
33 000 p.c. 514-267-5942

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC- MÉTRO CRÉMAZIE
5^e ét., haut duplex, chauff. Cachet.
N°meurs, personnes calmes.
840\$. Juillet. 514 382-2703.

AHUNTSIC Prés MÉTRO- 512
ent. rénové, haut duplex. Voisinage
tranquille. Pers. calmes. Non-fum.
Juillet. 514 802-8501

AHUNTSIC, rue d'Auteuil, 4^e ét.
transformé en loft. 4 min. du métro.
750\$. 514 705-0357/514 381-
2399

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

BEL APP. Centre-ville, montagne
Av. Des Pins, plancher marbre, hall
et cuisine, clim. Central, concierge,
portier 24h, piscine int. Châss. Gar.

Int. Gym, jacuzzi, élec. Inc. 1450 p.c.
libre. 2300\$. 514 993-7358

CARRÉ ST-LOUIS sur Laval
superbe 6 1/2 dans maison unique,
1400 p.c., foyer, a/c, grande s. à m.
2 c.c., cuisine moderne avec îlot,
5 électros. Plafond 12'.
Moultres et boiseries d'origine.
2500\$. 514 965-2344

CON- RUE DECELLES
Beau grand 3 1/2, cachet. Rénové.
Calme, ensoleillé, Juillet.
725\$/tt incl. 514 276-0639

DISCRIMINATION
INTERDITE
La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en lo-
cation (ou sous-location), toute per-
sonne disposée à payer le loyer et
à respecter le bail doit être traitée
en pleine égalité, sans distinction,
exclusion ou préférence fondée sur
la race, la couleur, le sexe, la gros-
sesse, l'orientation sexuelle, l'état
civil, l'âge du locataire ou de ses
enfants, la religion, les convic-
tions politiques, la langue, l'origine
ethnique ou nationale, la condition
sociale, le handicap ou l'utilisation
d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.

FULLUM/SHERBROOKE
Grand 6 1/2, r. de c. de Cour et stat.
1 x 4 1/2 double, 1 x 4 1/2 fermé.
Mai et juillet. 514 279-1657

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC- MÉTRO CRÉMAZIE
5^e ét., haut duplex, chauff. Cachet.
N°meurs, personnes calmes.
840\$. Juillet. 514 382-2703.

AHUNTSIC Prés MÉTRO- 512
ent. rénové, haut duplex. Voisinage
tranquille. Pers. calmes. Non-fum.
Juillet. 514 802-8501

AHUNTSIC, rue d'Auteuil, 4^e ét.
transformé en loft. 4 min. du métro.
750\$. 514 705-0357/514 381-
2399

OUTRENTON Bernard Wiseman
et 1258 Bernard coin Dollard
près St-Jas. Beau grand 5 1/2
chauffés, équipés. 514 271-4168

OUTRENTON, Métro UdeM, 6 1/2
+ s.-sol. Terrasse. Garage. Balcons
1450\$/chauffé. 514 737-6169

OUTRENTON, rue Willowdale
Grand r. de c. de duplex, 6 1/2.
Rangement au s.-s. Garage. Juillet.
1 800\$/chauffé. 514 738-4029

PARC LAURIER - 4^e ét.
1 ch, 2 balcons, 3^e p. bois, vitraux.
1 000\$/chauffé. Juillet.
514 772-4759 / 819 943-6048

PETITE-PATRIE
3^e ét. fermé, 2^e balcons, face au
parc Marquette, entrées lav. séch.
455\$. 514 255-6112

PIERREFONDS 1^e ét., 3^e ét., 4^e ét.,
chauffés, éclairés, poêle, frigo, stat.
et piscine ext. Câble. 50 canaux
514 684-4051

PLATEAU MT-ROYAL
Grand 3 1/2 5121 Marquette.
Terrasse. Lav.-sec.-Lav.-viss. inclus.
1150\$/m. mi-juin. 514 523-1367

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable
des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce,
téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322 Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

HOCHÉLAC-MAISONNEUVE
Très beau 5 1/2. Haut de duplex
2 ch, pl. bois franc, ent. lav./sé.
Mur à la brique, 2 balcons. Très
ensoleillé. 860\$. 514 781-0843

KAYAK, VELO,
Marché public - canal Lachine
5 1/2 lumineux, pl. 9', Ts services.
Libre. 720\$. 514 767-8748

LONGUEUIL 5 1/2 Rénové
Rdc + s.-sol. secteur de Normandie.
Face parc et prox. écoles, cégep
centre sportif. Cour. Idéal famille.
1100\$/m. Juillet. 450-651-8177

METRO Cote-St-Catherine
6 1/2, grand haut duplex victorien,
allée piétonnière, foyer,
2 c.c., 2 s. de bain,
pl. bois franc, 5 électros, garage.
1200\$/mois. Juillet.
514 272-3737

METRO FABRE Coin tranquille,
4 1/2 rénové. Idéal pers. seule.
Libre. 425\$. 514 728-1746

N-D-G. 5141 EARNCLIFFE
(Queen Mary, métro Snowdon)
Haut duplex, 6^e ét. rénové,
craquelure, entrée lavée.
Stat. 2 balcons, "locker", 1150\$.
514 487-5672 (répondre)

N-D-G. rue MARCIL H-duplex
7 1/2 3 c.c. rénové, foyer, métro,
3 électros, Gr. balcons. 1250\$/m.
450 472-9488 514 516-9488

OUTRENTON Bernard Wiseman
et 1258 Bernard coin Dollard
près St-Jas. Beau grand 5 1/2
chauffés, équipés. 514 271-4168

OUTRENTON, Métro UdeM, 6 1/2
+ s.-sol. Terrasse. Garage. Balcons
1450\$/chauffé. 514 737-6169

OUTRENTON, rue Willowdale
Grand r. de c. de duplex, 6 1/2.
Rangement au s.-s. Garage. Juillet.
1 800\$/chauffé. 514 738-4029

PARC LAURIER - 4^e ét.
1 ch, 2 balcons, 3^e p. bois, vitraux.
1 000\$/chauffé. Juillet.
514 772-4759 / 819 943-6048

PETITE-PATRIE
3^e ét. fermé, 2^e balcons, face au
parc Marquette, entrées lav. séch.
455\$. 514 255-6112

PIERREFONDS 1^e ét., 3^e ét., 4^e ét.,
chauffés, éclairés, poêle, frigo, stat.
et piscine ext. Câble. 50 canaux
514 684-4051

PLATEAU MT-ROYAL
Grand 3 1/2 5121 Marquette.
Terrasse. Lav.-sec.-Lav.-viss. inclus.
1150\$/m. mi-juin. 514 523-1367

PLATEAU, magnifique 4^e ét., haut-
balcon, 1175\$, bas grande cour,
cabanon 1300\$. 514 717-6991

PLATEAU, studio-loft, 5^e ét., métro
Mont-Royal, foyer, terrasse, 2 stat.
1300\$, libre 514 524-9162

PLATEAU- 6^e ét. - Fabre et
Mont-Royal- 2^e, 2 ch, 1 260\$.
n-chauffé. Juillet. 514 523-1015

ROSEMONT, 2^e ét., 3^e ét., 4^e ét.
Beaux, ensoleillés, propres, frais-
peints. Planchers bois franc, chers
mètre et autobus. Pas de chiens.
Vérification de crédit.

Tous les détails: 514 524-8550

RUE ST-DENIS 512 Rénové
Pos. bureau privé à même
logement. 1600\$/m chauffé éclairé.
5 électros. 2 sdb. 514 847-9200

ST-DENIS-VILLERAY
Gr 5 1/2, juin ou juillet, 795\$/m.
514 274-1927 514 894-1927

VIEUX-MONTREAL / LOFT
Face Hôtel Gaull. Immeuble patri-
monial, mur de briques, 3 grandes
fenêtres, chambre fermée, meublé,
1900\$, tt incl. Juil. 514 680-1122

VIEUX-MTL. Place-D'Armes, loft
réno., bien éclairé, mur briques,
850 p.c. 900\$, 650 p.c. + grenier 400
p.c. 1100\$ Wilson 514 262-6267

VX-MONTREAL - de la Commune
Loft + 900 p.c. Chambre fermée.
Meublé ou pas. A/c. Stat. int. Pisc.
1700\$/chauffé. Libre 514 287-1313

164
CONDOMINIUMS À LOUER
600 De La Montagne, grand 3^e ét.,
balcon, 16 p., élect., a/c, chauff.,
éclairé, stat. int. Impeccable, libre,
1200\$ 450 585-4595 514 262-9560

ANGUS, grand 4^e ét., inso. Tranq.
Alarme, a/c, pl. Bois, 2 balcons, les
entrées, libre 1000\$. 450-904-1221

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

A PARIS - Marais 400 euros/sem
Provence - Toulon 400 euros/sem
xyzapi@yahoo.fr

MEDITERRANÉE à 7 km et en
Bord de lac entre Col

LES ACTUALITÉS

Île-du-Prince-Édouard

Les libéraux chassent les conservateurs

Charlottetown — Quatorze ans après que son père eut quitté ses fonctions, Robert Ghiz a suivi ses traces et est devenu premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, hier.

Âgé de 33 ans, M. Ghiz a aisément défait le premier ministre conservateur Pat Binns, qui tentait d'obtenir un quatrième mandat. Il était déjà le premier ministre ayant le plus d'ancienneté au Canada.

Le plus jeune

Lorsqu'il sera assermenté, le mois prochain, M. Ghiz deviendra pour sa part le plus jeune premier ministre de l'histoire du pays.

Alex Campbell était devenu le plus jeune premier ministre du Canada au moment de son élection à l'Île-du-Prince-Édouard, en 1966, alors qu'il n'était âgé que de 32 ans et six mois.

Le père de M. Ghiz, Joe, a été premier ministre libéral de 1986 à 1993. Il a succombé à un cancer en 1996.

Les libéraux, qui ont entrepris la campagne électorale d'une durée d'un mois avec seulement quatre sièges sur une possibilité de 27 à la législature, dominaient dans l'ensemble de la province, les électeurs ayant entendu l'appel au changement lancé par M. Ghiz.

Presse canadienne

TORONTO

Deux adolescents accusés du meurtre de Jordan Manners

MELISSA JUERGENSEN ET KAREN PINCHIN

Toronto — Deux adolescents accusés de meurtre prémédité relativement à l'assassinat mercredi dernier à Toronto d'un étudiant de troisième secondaire, ont comparu pour la première fois en cour, hier, alors que les observateurs se demandaient lequel des deux serait soupçonné par les procureurs d'avoir appuyé sur la détente.

Âgé de 15 ans, Jordan Manners a été retrouvé gisant sur le sol dans un couloir de son école, atteint d'un coup de feu à la poitrine. Il a par la suite succombé à ses blessures à l'hôpital.

Hier, deux adolescents de 17 ans ont comparu en cour — tous deux faisant face à des accusations de meurtre au premier degré — en présence de membres de leur famille.

«Je ne sais même pas qui [la Couronne] dit être le tireur», a affirmé Laurie Galway, avocate de l'un des deux jeunes accusés, lors d'un entretien téléphonique.

A l'extérieur du tribunal, M^{re} Galway a indiqué que la Couronne souhaitait obtenir que les suspects écoupent de peines d'adulte si jamais ils étaient reconnus coupables.

Les deux accusés ont été escortés en cour menottes aux poings. Une ordonnance de non-publication interdit de parler des éléments de preuve soumis en cour, et les suspects ne peuvent être identifiés en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.

La mère de l'un des deux adolescents a pris place au dernier rang dans la salle d'audience, les bras croisés, les yeux rougis, le regard sombre.

À la suite des procédures, elle ne pouvait que dire: «Je ne sais pas, je ne sais pas».

La prochaine comparution des suspects se fera par vidéo-conférence, le 4 juin.

La mère de la victime, Lorraine Small, a dit souhaiter la tenue d'une enquête sur la mort de son fils.

Jordan Manners a été abattu et tué dans un couloir de l'Institut collégial C.W. Jefferys, situé à proximité du quartier Jane-Finch, secteur de Toronto réputé depuis des années pour son taux de criminalité élevé. Selon des informations non confirmées, une bagarre aurait éclaté à l'extérieur de l'école et le jeune Manners aurait été poursuivi à l'intérieur de l'établissement.

Presse canadienne

Le Québec gruge son capital agricole

Une coalition demande au gouvernement de freiner l'étalement urbain

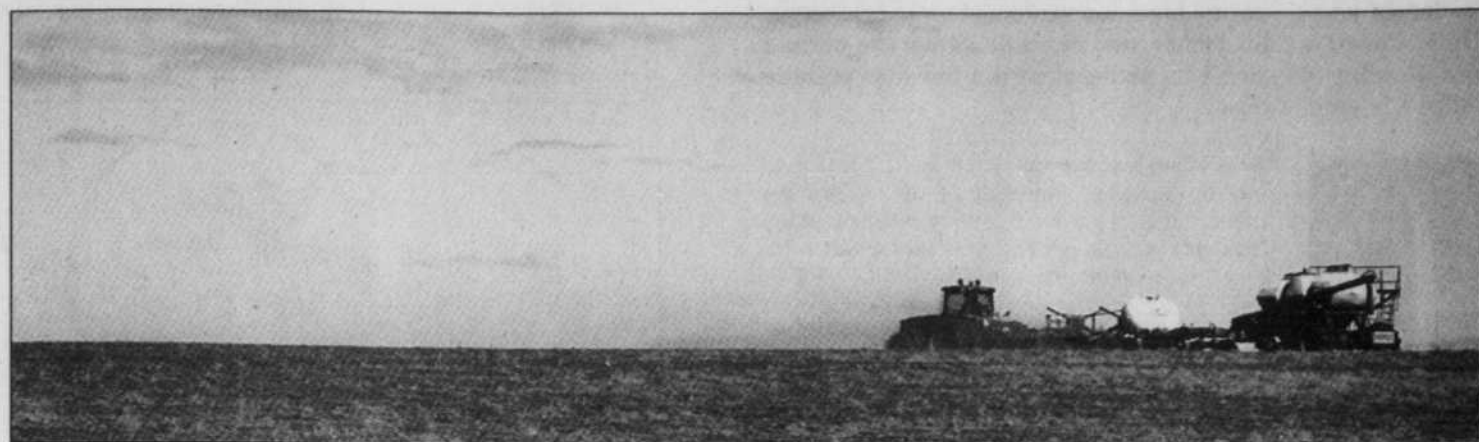
ALEXANDRE SHIELDS

L'étalement urbain sur les terres agricoles est à ce point important au Québec que le phénomène est en train de provoquer la perte irrémédiable des meilleures terres cultivables de la province. Or, l'appétit des promoteurs et des municipalités pour la zone agricole, combinée à la mollesse de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, font craindre le pire pour les années à venir, selon la Coalition pour la protection du territoire agricole.

À l'échelle de la province, depuis 1994, plus de 50 000 hectares de terres agricoles ont été dézonés. À ce rythme, «c'est l'équivalent de la superficie de l'île de Montréal qui est soustraite de la zone agricole tous les dix ans», illustre le président de l'Union des producteurs agricoles, Laurent Pellerin. Au Québec, seulement 2 % des terres sont cultivables. «C'est une ressource très limitée, non renouvelable et pour laquelle nous n'avons pas de réserves», ajoute le président de l'Association québécoise des spécialistes en sciences du sol, Martin Chantigny.

Les membres de la Coalition comptent bien le rappeler à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ), mandatée pour étudier la question, et qui est présentement en tournée de consultations dans la province.

La situation est particulièrement critique dans la région montréalaise. M. Pellerin rap-



ARCHIVES REUTERS

le que, depuis 2003, près de 3000 hectares ont fait l'objet de demandes de dézonage dans la seule Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), soit autant qu'au cours des dix années précédentes. Et le mouvement est loin de s'essouffler. L'an dernier, la Commission de protection du territoire agricole du Québec a reçu des demandes d'exclusion totalisant 660 hectares. Laurent Pellerin évalue que «la moitié des demandes sont acceptées». Une portion toujours plus importante du «grenier du Québec» est ainsi sacrifiée.

La Coalition, qui regroupe une vingtaine d'organismes syndicaux et environnementaux, s'explique mal cette «frénésie du dézonage» alors qu'il y a, sur le territoire de la CMM, suffisamment d'espaces vacants en zone blanche pour assurer son dé-

veloppement à long terme. En fait, elle estime la superficie disponible à 30 000 hectares, soit assez pour accueillir de 800 000 à un million de personnes.

Le problème, selon la Coalition, vient notamment du fait que «la plupart des décideurs municipaux désirent toujours construire et attirer les promoteurs immobiliers pour éviter ou amoindrir une hausse des comptes de taxes, souvent le principal enjeu électoral à l'échelle municipale». Claude Marois, professeur au département de géographie de l'Université de Montréal, ajoute que l'étalement urbain massif est dû en partie à la concurrence que se livrent les banlieues. M. Marois précise que cette lutte est d'autant plus féroce que la population ne connaît pas d'augmentation substantielle.

Laurent Pellerin juge en outre qu'il est relativement «facile»

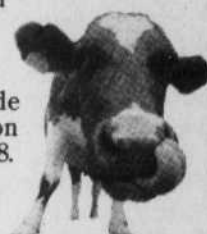
pour un promoteur d'obtenir un dézonage. «Les promoteurs ont le pied pesant, et le monde municipal n'est pas très résistant», affirme-t-il. Il exige donc que Québec dote la Commission de protection du territoire agricole de pouvoirs plus importants, afin d'accroître sa capacité à dire «non» aux projets qui empiètent sur les terres cultivables. La Coalition réclame également «l'adoption de certaines pratiques de densification de la population» et le «redéveloppement» de quartiers anciens, afin de freiner le phénomène.

Claude Marois a déjà présenté un mémoire à la CAAAQ. Dans ce document, il préconise entre autres choses la protection stricte des terres agricoles et l'utilisation des espaces non zonés disponibles. Le géographe souhaite aussi que l'on fasse davantage la promotion de

l'agrotourisme, afin de permettre aux citoyens de prendre davantage conscience de l'importance du milieu agricole. Car malheureusement, dit-il, «au Québec, on prend tardivement conscience de l'importance de la santé des territoires».

Après sa tournée des régions, la CAAAQ tiendra à la fin de l'été deux audiences publiques de portée nationale, l'une à Québec sur l'agriculture et l'autre à Montréal sur l'agroalimentaire. Puis les commissaires se retireront pour préparer un rapport et des recommandations qui seront présentés au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en janvier 2008.

Le Devoir



LE PASSÉ NE SE CHANGE PAS. L'AVENIR OUI.



CONTINUEZ LA BELLE VIE

AVEC LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

EN VENTE
JUSQU'AU 1^{er} JUIN.
HÂTEZ-VOUS!

ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC

VOS
ÉCONOMIES
GARANTIES
À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Épargne
Placements

Québec

ÉDITORIAL

Une poignée de main

Pour la première fois en près de trente ans, des hauts responsables américain et iranien se sont longuement rencontrés. À l'ordre du jour de cette séance un seul sujet avait été inscrit: l'Irak. Pour l'instant embryonnaire, cette démarche permet tout de même d'espérer un apaisement des tensions prélude obligé à la stabilisation.



Serge Truffaut

Ce tête-à-tête, les Iraniens l'espéraient, voire l'exigeaient, depuis au moins deux ans. À l'origine de ce souhait, il y a la conception que se font les dirigeants du rôle qui revient à l'Iran. Soit celui de puissance régionale sans qui rien ne peut se conclure. Et surtout pas l'avenir politique d'un Irak à majorité chiite.

À l'inverse, l'administration Bush n'en voulait pas. Son raisonnement était simple, voire simpliste, le royaume des Perses étant partie de l'axe du mal, il n'était pas question de discuter quoi que ce soit avec eux. Sur cette position, l'exécutif américain devait camper avec force jusqu'à ce que l'Irak Study Group, comité formé par Bush et présidé par des adeptes de la *realpolitik*, s'y oppose en allant jusqu'à faire de la communication directe avec Téhéran une des pièces maîtresses de son rapport.

Depuis lors, Robert Gates, vétéran de l'administration Bush père et membre de... l'Irak Study Group, a remplacé Donald Rumsfeld au Pentagone. À la différence, d'ailleurs notable, de ce dernier, Gates estime que tout effort de guerre doit être accompagné d'un recours à la diplomatie. Surtout lorsque l'engagement physique n'apporte pas les succès escomptés. Or tout un chacun sait que les objectifs inhérents au changement imprimé à la stratégie militaire au début de la présente année n'ont pas été atteints. Bref, tôt ou tard, la Maison-Blanche se devait d'entrouvrir la porte des négociations. Il n'était plus possible d'ignorer l'Iran.

En acceptant le rendez-vous proposé par Téhéran, Washington a par ailleurs convenu de faire une concession de poids. Jusqu'alors, il n'était pas envisageable de dialoguer avec un haut responsable iranien sans qu'il y eut arrêt de tout le processus d'enrichissement d'uranium. Ce préalable a donc été gommé. Fait intéressant, les deux ambassadeurs se sont serré la main le jour au cours duquel devait être déposée une nouvelle résolution au Conseil de sécurité de l'ONU pour sanctionner l'aventure nucléaire iranienne. Cette résolution n'a pas été présentée.

Au cours de leur rencontre qui s'est poursuivie pendant quatre heures (quatre heures!), l'ambassadeur américain Ryan Crocker a insisté auprès de son homologue Hassan Kazemi pour que cesse la fourniture d'armes aux milices chiites irakiennes. Quant au représentant iranien, il en a profité pour suggérer la création d'un *mécanisme de sécurité tripartite* regroupant les États-Unis, l'Irak et l'Iran en plus de proposer une autre réunion.

Cela étant, certains notables orientaux doivent grincer des dents. On pense évidemment au trio formé par l'Arabie saoudite, l'Égypte et la Jordanie. Il faut rappeler qu'il y a un an tout juste, au terme d'un sommet passé trop inaperçu, les dirigeants de ces nations sunnites avaient fait une déclaration étonnante par sa portée. En effet, ils avaient exprimé leur certitude que l'Iran oeuvrait à l'émergence *«d'un croissant chiite»* allant de Téhéran au Liban.

En janvier dernier, ces mêmes chefs d'État prévenaient que si le président Bush commandait le retrait des GI avant que l'Irak ne soit pacifié, ils envisageraient alors l'envoi de leurs troupes pour défendre leurs frères sunnites. Cette menace...

Cette menace, ils seront d'autant plus enclins à l'exécuter qu'ils craignent comme la peste un Iran disposant de la bombe nucléaire. On l'aura compris, la suite des choses va exiger énormément de doigté, de sang-froid, d'intelligence. Car, à la moindre erreur de parcours, il est certain que l'épisode d'hier, malgré sa portée symbolique, sera relégué à un petit bâillement de l'histoire.

Festival de gaffes

Qu'on se le tienne pour dit: Madame la ministre du Patrimoine canadien, Bev Oda, est dans *«l'impossibilité technique et bureaucratique»* de définir les critères qui permettront la distribution des 30 millions de dollars promis ce printemps aux festivals canadiens.

Environ 500 événements au pays, dont près de 200 au Québec, misaient sur ce montant, promis à la faveur du dernier budget Flaherty, pour souffler un peu. Saigné tant par l'interdiction des commandites du tabac que par la mise à mort du tristement célèbre programme des commandites, les festivals réclamaient depuis près de trois ans que l'on renfloue leurs coffres.

C'est donc avec le sourire que le programme promis par la ministre Oda a été accueilli. Voguent les dollars, et que la manne tombe!

Il faut toutefois conclure que bonheur et culture, dans la cour fédérale et en matière de soutien financier, font très mauvais ménage. Les critères d'octroi n'étant pas encore ficelés, la ministre reporte la distribution des bonbons à l'automne, alors que 80 % des grands manitous de festival en seront à peaufiner les bilans... noirs.

Depuis, la valse des grincements de dents a repris de plus belle.

On râlerait à moins! Depuis leur accession au pouvoir, les conservateurs de Stephen Harper s'évertuent, on le dirait, à maintenir dans le milieu culturel un certain niveau de grogne. À une montagne de récriminations déjà élevée s'ajoute désormais le report du financement des festivals.

Les quelques mois de sursis que demande la ministre pour dresser une liste équitable des critères d'octroi sont suffisants pour étouffer des festivals déjà saucissonnés dans leurs finances.

Quelques gros joueurs ont déjà publiquement grogné. Ils en ont assez de quémander! Ils parlent aussi au nom des petits, qui ne peuvent supporter le moindre bris dans la chaîne de soutien, au risque d'accabler les artisans eux-mêmes.

L'argument technique sur lequel s'appuie la ministre du Patrimoine n'est pas très robuste... Surtout lorsque l'on sait que la Coalition des festivals canadiens a déjà fourni à Mme Oda une liste de critères sanctionnés par le milieu. Quand on sait aussi que Québec a proposé d'utiliser les références dont il dispose, l'espace d'un été.

Dans une — rare — entrevue accordée à Radio-Canada récemment, la ministre du Patrimoine s'octroyait une excellente note en matière de défense de la culture, alors que ses détracteurs évoquent plutôt le désastre.

Et c'est sans même glisser dans la sphère linguistique: Bev Oda ne s'exprime jamais en français, ce qui n'a rien pour rehausser sa cote d'amour. La ministre a beau avoir vu cinq fois le film québécois *C.R.A.Z.Y.* et en avoir raffolé, cela ne vient pas l'absoudre de l'importance de pouvoir communiquer son coup de cœur à ses auteurs... dans leur langue!

La froideur de ces manières ne punit pas seulement une industrie aux finances déjà comprimées. Le poids de *«l'impossibilité technique et bureaucratique»*, c'est le festivalier qui le portera cet été en consentant à un contenu clairsemé et à une réduction des événements gratuits.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Un coup de maître

Une solution simple pour dénouer la prétendue «crise politique» qui secoue la capitale nationale: que les libéraux cèdent et qu'ils renoncent à ces baisses d'impôt si vertement dénoncées par l'opposition. Le budget pourra être adopté, et le Parti libéral ne pourra plus se faire reprocher d'avoir manqué à sa promesse de les baisser. Le meilleur des mondes pour les libéraux: leur gouvernement minoritaire garde le pouvoir et conserve sa marge de manœuvre financière, tout en gagnant en prime le droit de radoter que c'est l'opposition qui prive les Québécois de baisses d'impôt si longtemps promises et à la vieille d'être réalisées lorsque les libéraux seront majoritaires...

Et pour le reste du mandat, le PQ et l'ADQ auront été ceux qui auront refusé que les Québécois aient une baisse d'impôt, et plus jamais les libéraux.

Et qu'ils lancent un exercice de consultation populaire pour que les citoyens donnent leur avis sur la manière d'investir ce milliard et ils deviendront immédiatement les plus respectueux de la voix du peuple, comme à Porto Alegre. Et ils gagnent encore sur un front de plus: celui des altermondialistes soutenant une revitalisation de la démocratie. Un vrai coup de maître!

François Privé
Le 25 mai 2007

La charge de « l'original épormyable »

Jean Charest se montre à nous tel un caribou, ou disons comme «l'original» de Claude Gauvreau qui fonce les yeux fermés pour défoncer des portes fermées à double tour.

Pourtant, c'est ce même Jean Charest qui nous disait, lors de son discours d'ouverture de la session parlementaire, qu'il avait compris le message envoyé par deux tiers des électeurs, et qu'il mènerait son gouvernement minoritaire en prenant en considération certaines attentes des partis d'opposition. On appelle ça de la flexibilité, de l'ouver-

ture d'esprit, de l'humilité. En somme, on appelle ça l'art du compromis.

Toutefois, si l'on s'en tient à la façon dont il a joué son jeu lors de la période de questions de jeudi dernier à l'Assemblée nationale, il est facile de voir qu'il continue de se présenter à nous comme un politicien tout à fait déconnecté de la population du Québec. *«L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature; mais c'est un roseau pensant»*, nous disait Pascal. Pour ne pas se briser, le roseau a appris à se montrer flexible face à la tempête. Voilà une leçon qui devrait nourrir les pensées de Jean Charest s'il veut conserver le si beau panache qu'il a sur la tête.

Réjean Bergeron
Le 27 mai 2007

Enfin!

Enfin, le gouvernement va nous redonner de l'argent! Depuis le temps que l'on attend cela, je ne peux que m'en réjouir. Mais je ne comprends pas la position de l'ADQ et du PQ. Ils ont chialé pendant quatre ans parce que le gouvernement Charest ne baissait pas les impôts et, aujourd'hui, ils ne veulent plus en entendre parler. Enfin, on a les moyens de baisser les impôts, svp, laissez-nous pouvoir en profiter. Il est inacceptable de la part des partis de l'opposition de boycotter ce budget qui remet de l'argent dans les poches de tout le monde!

Sophie Blanchet
Québec, le 25 mai 2007

Un budget horrible?

De toute évidence, nos politiciens provinciaux n'ont pas saisi le message que la population leur a envoyé lors des dernières élections. Le gouvernement minoritaire leur a pourtant fourni l'occasion de collaborer pour représenter les préoccupations variées de divers segments de la population. Toutefois, ils n'en ont retenu que l'idée que le gouvernement minoritaire est fragile et qu'il convient de le faire tomber à la première occasion.

Nous aurions donc des nouvelles élections. La population aura alors plusieurs choix. Elle

peut boycotter cet exercice pour protester contre le gaspillage de fonds publics. Elle peut élire un gouvernement majoritaire, qui n'en fera qu'à sa tête pendant quatre ans, même s'il ne représentera pas la majorité des électeurs, comme par le passé. Les citoyens se souviennent des fusions municipales forcées du PQ et des lois promulguées sous le bâillon du PLQ. En toute logique, la population devrait élire un nouveau gouvernement minoritaire, fût-il libéral, adéquate ou péquiste. Et la pagaille recommence...

Avant de faire tomber le gouvernement, il faudra que le PQ et l'ADQ nous expliquent en quoi ce budget est si horrible pour que l'on dépense plusieurs dizaines de millions de dollars d'un budget serré afin de tenir des élections trois mois après que la population s'est exprimée. J'en ai assez de la politique pour les politiciens. Se souviennent-ils encore pourquoi ils sont élus? Il faudra peut-être leur rappeler que ce n'est pas pour être réélus, mais pour servir la population. Par ailleurs, les mots «compromis» et «collaboration» sentent-ils si mauvais sur la colline parlementaire? «Gaspillage de fonds publics» sonne-t-il mieux?

Jana Havrankova
Saint-Lambert, le 25 mai 2007

On s'occupe de la dette

J'étais très satisfait, il y a deux ans, quand le gouvernement libéral a annoncé la création du Fonds des générations. Quelle belle idée pour rembourser la dette et pour penser à nos enfants et petits-enfants. Avec le budget déposé jeudi, il est vrai que la dette continuera d'augmenter, car il faut investir dans la réparation d'infrastructures telles que les hôpitaux, les routes et les écoles, des dépenses incontournables. Toutefois, il est important de rappeler qu'en mettant en œuvre son plan, le gouvernement Charest diminuera le poids de la dette par rapport au PIB, et c'est cela que nous devons regarder. Si j'étais un député de l'opposition, je voterais pour ce budget, car on prend en considération l'avenir de nos jeunes.

Richard Carrier
Lévis, le 25 mai 2007

LIBRE OPINION

La vache à lait dit oui au budget

LOUISE FECTEAU
Saint-Jean-sur-Richelieu

Je suis tout ce qu'il y a de plus moyenne. Et avec mon salaire moyen, je paie depuis 25 ans mes impôts rubis sur l'ongle. Je contribue ainsi, avec les autres de ma *gang*, à près de la moitié du budget du gouvernement du Québec. Je crois que cela me donne le droit de m'adresser à vous, élus-élues, aspirants-aspirantes à d'autres fonctions, pour vous dire ceci: je suis pour les baisses d'impôt et pour des tarifs et des taxes reflétant mieux la réalité. Et je voudrais profiter de l'occasion pour vous la livrer, la mienne, de liste.

■ Je veux que l'on cesse de penser à moi pour financer l'insupportable budget de la santé. Depuis plus de 20 ans, les constats s'accumulent et pointent, inexorablement, dans une direction: on y engloûtit un pourcentage croissant du budget de l'État au détriment des autres fonctions pourtant aussi importantes (justice, environnement, infrastructures). Je veux que l'on cesse de protéger ce système boiteux et que l'on accepte l'intégration graduelle du secteur privé, au service du public plutôt qu'installé en parallèle.

■ Je veux des tarifs indexés, car il y a des limites à vivre déconnectés de la réalité. Nous devons permettre aux actuels de la SAAQ ou de l'assurance médicaments notamment, de

faire leur travail et appliquer les tarifs appropriés. Si ma famille utilise les transports en commun par exemple, je ne veux pas me retrouver à payer un futur déficit de caisse avec mes impôts.

■ Le même principe s'applique aux garderies et à l'université. J'en sais quelque chose, j'ai eu deux enfants en service de garde avant qu'ils ne soient subventionnés et j'ai fait mes études universitaires tout en travaillant. En 2007, payer 7 \$ pour une journée de garde ou 1650 \$ pour une année d'université, c'est une aubaine, pas un scandale. Aujourd'hui, nous exigeons des services de qualité, les travailleurs se négocient de meilleures conditions. On ne s'attend tout de même pas à ce que je finance totalement ces hausses après que j'ai déjà payé pour mes propres enfants et études?

■ Je suis tout à fait d'accord pour des augmentations de tarifs d'électricité, pour autant qu'un nombre de kWh, calculé en fonction des besoins d'une famille, demeure raisonnable. Je n'ai toutefois aucun problème à ce que les propriétaires de manoirs de 3000 pi² ou encore le secteur commercial et les petites industries paient les kWh supplémentaires à un tarif plus près de la moyenne nord-américaine.

■ Quant à la dette, je crois qu'il faut de la vision et du courage pour oser reculer, quitte à faire augmenter sa valeur absolue à court ter-

me, pour nous donner un meilleur élan et vaincre ces fameux défis considérables. Il n'y a même pas de choix possible: la réalité nous rattrape. Nos infrastructures sont dans un état lamentable et les investissements requis peuvent donner un coup de barre à l'économie. C'est à long terme que cette question doit être évaluée.

■ Je vais plus loin et je propose de réfléchir à des taxes à la consommation modulées selon les produits, comme dans plusieurs pays européens. Je n'ai aucune objection à ce que les acheteurs de voitures de luxe ou d'écrans au plasma de 52 pouces, paient 18 % de TVQ. Les taxes, contrairement à l'impôt, s'appliquent quelle que soit la provenance des revenus. Ainsi, les bénéficiaires de travail au noir ou des fruits de la criminalité se font attraper dans le détroit.

Finalement, le budget envoie les indispensables signaux à tous les acteurs de la société. Il n'est plus question de continuer comme avant, car nous avons la preuve par l'exemple que nous nous enfoncerions davantage. Il est temps de sortir de nos paradigmes et de réfléchir à de nouvelles façons de faire. Il y a moyen d'y arriver en respectant nos valeurs de justice sociale et d'équité. Mais comme travailleuse et mère de famille infatigable, j'en réclame pour moi aussi, du respect!

IDÉES

Et si le « monde ordinaire » avait raison?

GUY PAIEMENT ET MICHEL RIOUX
Pour le Collectif des Journées sociales du Québec

Les résultats des dernières élections, comme les rebondissements qui ont suivi et dont l'un des derniers en lice est la démission du chef du Parti québécois, ont donné lieu à un grand nombre d'interprétations. Juste avant la tenue des Journées sociales du Québec sur le thème *Débloquer l'avenir*, nous voudrions en proposer une autre à partir de l'histoire globale qui nous programme depuis de nombreuses années et qui semble être absente des réflexions actuelles.

Les gens des régions ont douloureusement vécu l'expérience, ces dernières années, de l'irruption de l'économie mondialisée dans leur vie quotidienne. La suppression des emplois dans les domaines du textile, du meuble, de la transformation agroalimentaire, à quoi s'ajoute la crise majeure dans l'industrie du bois, a touché des milliers de personnes et les a privées de leur gagne-pain. Le global fait désormais partie du régional et du local de façon très concrète, menaçant souvent la survie même de plusieurs municipalités.

D'où une colère sourde contre des gouvernants qui apparaissent dépassés par les événements et qui n'ont rien d'autre à proposer que la bonification des primes de départ des compagnies. Dans ce contexte, annoncer à cœur de jour un autre référendum, sans imaginer de nouvelles voies à l'économie ni proposer de défis collectifs stimulants, tenait alors davantage de la pensée magique que d'une démarche fondée sur la prise en compte de l'ensemble des réalités vécues par une majorité de gens.

En plus de cette insécurité économique, la population a été matraquée par les médias avec certains incidents qualifiés, parfois à tort, parfois à raison, «d'accommodements raisonnables». Plusieurs ont alors pris conscience de la fragilité de leur identité collective, comme si ces incidents avaient servi de révélateur des profondes transformations en cours qui traversent la composition de la population à l'heure des déplacements d'un grand nombre de personnes en quête d'espoir.

Là encore, depuis des années, les dirigeants n'ont pu ni proposer ni s'entendre sur un cadre qui faciliterait le «vivre-ensemble». Dans les années 90, on croyait avoir trouvé un outil prometteur dans le concept de «culture publique commune». Mais assez vite, on l'a rejeté au profit d'une citoyenneté lésée de toute référence à l'histoire de la majorité. Avec le gouvernement libéral, la pédale douce a été mise sur cette citoyenneté et les divers groupes de Québécois plus ou moins récents ont été réduits à autant de «clientèles» à satisfaire.

Écouter la population

Bref, les décideurs n'ont pas réussi à tenir compte d'un profond besoin identitaire d'une grande partie de la population, un besoin qui devient d'autant plus exacerbé qu'on semble le nier et l'enterrer, comme l'ont mis en évidence les débats sur l'enseignement de l'histoire dans les écoles.

La population est devenue aussi très sensible à la fragilité de la planète et elle en voit des signes concrets dans la pollution de ses rivières ou dans les efforts démesurés qu'elle doit déployer pour sauvegarder un morceau de montagne. Là encore, les gouvernants ne semblent pas voir les changements de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le débat au sujet des accommodements raisonnables est un autre exemple qui illustre bien l'incapacité des dirigeants politiques à comprendre les besoins de leurs concitoyens.

fond qui s'effectuent et se cantonnent dans des mesures superficielles.

Comment réagit la population, qui est ainsi triplement fragilisée par l'emprise du global sur le local? Elle se cramponne alors à des réalités où elle a l'impression d'avoir encore un certain contrôle: on valorise sa famille, on veut la protéger, ce que l'ADQ a su exploiter politiquement. On fait aussi appel à la traditionnelle manière de s'en sortir et qui s'appelle la débrouillardise individuelle. Pour le reste, on verra.

En somme, le rejet des dirigeants traditionnels s'explique en bonne partie par leur manque de vision concernant l'avenir du Québec dans la nouvelle économie. Elle se comprend aussi par l'absence d'un nouveau contrat social susceptible de soutenir les créativité locales et par l'incapacité de prendre réellement le tournant écologique. C'est dans cette atmosphère que s'installe un cynisme qui ne peut engendrer aucune vision de l'avenir susceptible d'emballer

les hommes et les femmes au-delà de leurs préoccupations quotidiennes.

Un passé inspirant

Pourtant, les ressources ne manquent pas pour opérer les changements nécessaires. Combien de générations précédentes ont dû lutter contre l'appauvrissement collectif, la marginalisation sociale, les rigidités de la pensée officielle? Des initiatives en ont résulté, qu'il s'agisse des coopératives de travail et de crédit, d'un code du travail, d'une loi contre la pauvreté ou sur l'équité salariale. N'y a-t-il pas là des inspirations qui n'ont pas fini de se déployer et qui pourraient donner naissance à des initiatives neuves?

Il y a 25 ans, dans un essai intitulé *Le Besoin et le Désir*, le sociologue Marcel Rioux estimait que les difficultés de l'époque étaient propices au retour de l'utopie. «Beaucoup, devant les crises, se tournent vers

le passé pendant que d'autres regardent vers les nouveaux possibles et pratiquent l'espérance; ça me semble aujourd'hui être le lot des nouveaux utopistes», écrivait-il. Les temps présents s'y prêtent, nous semble-t-il.

Les divers partis sont en train de réfléchir au choc qu'ils ont enregistré le 26 mars. Ils feraient bien de ne pas se satisfaire de la vente éventuelle de nouvelles images et se mettre plutôt à l'écoute des citoyennes et des citoyens des différents milieux. Mme Pauline Marois, en annonçant sa candidature, a insisté sur la nécessité d'écouter les messages de la population. Tout le monde en profiterait si la chose était vraiment pratiquée.

(Les Journées sociales du Québec réunissent tous les deux ans quelques centaines de militants de groupes religieux, communautaires et syndicaux intéressés par les questions sociales. La huitième rencontre se tiendra cette année du 15 au 17 juin à Saint-Hyacinthe.)

Marcel Chaput n'était pas un illuminé de droite

SYLVIE CHAPUT

Écrivaine, traductrice, fille de Marcel Chaput
L'auteur a établi et annoté l'édition de
Pourquoi je suis séparatiste parue en mars 2007
dans Bibliothèque québécoise.

(Réplique à la chronique de Jean-François Nadeau, parue dans *Le Devoir* des 19-20 mai 2007, sous le titre «Chimie et magie de Marcel Chaput».)

Il y a trois ans, quelqu'un a eu la gentillesse de m'offrir deux vieux albums remplis de coupures de presse sur le mouvement indépendantiste du début des années 1960. Les articles sur Marcel Chaput y prédominent. Plusieurs m'étaient inconnus, mais j'avais gardé un souvenir plus ou moins net de quelques-uns d'entre eux. Ainsi, à côté d'une grande photo de mon père amaigri et l'air accablé, ce titre en lettres de plus en plus voyantes: «Chaput: Le Nouveau Samedi offre aux Canadiens français l'occasion de le voir mourir pour eux» (*Le Nouveau Samedi*, 18 janvier 1964, p. 9).

Je venais d'avoir 12 ans. C'était l'époque où les filles, à l'école, me demandaient, sans méchanceté: «Pourquoi ton père mange pas?» L'époque où, en répondant au téléphone à la maison, j'entendais souvent, à l'autre bout du fil, une voix rude crier: «Ton père, on va le tuer, il veut briser le Canada.» L'époque où certains visiteurs de la permanence du Parti républicain du Québec, où mon père a séjourné pendant ses deux grèves de la faim, s'approchaient de lui et l'effleuraient du bout des doigts comme s'il avait été un saint.

Quelques journaux à sensation ont fait de Marcel Chaput un illuminé ou un martyr et certains auteurs continuent, encore aujourd'hui, de le présenter ainsi. On aurait tort d'en déduire qu'il en était un ou qu'il se prenait pour tel.

Comment se construit la légende autour d'un personnage public? Comment persiste-t-elle? Par quels détours l'histoire (ou l'opinion) en arrive-t-elle à répartir les rôles de manière rigide et définitive entre plusieurs leaders d'un même mouvement? D'où vient que certaines de ces figures n'ont jamais droit à une analyse pondérée, mais uniquement à des écrits hagiographiques ou fielleux? Ces questions mériteraient d'être étudiées.

Manifestement, Jean-François Nadeau n'aime pas Marcel Chaput. Après avoir écrit à son sujet

quelques propos malveillants dans *Le Devoir* des 10-11 février 2007, il lui consacre maintenant toute une chronique (19-20 mai 2007).

Il dit: «Contrairement à ce qu'affirme la réédition de Pourquoi je suis séparatiste, il n'est pas certain du tout que Chaput ait été indépendantiste dès les années 1930. Avoir soutenu un thème séparatiste dans une joute oratoire [...] ne fait de lui ni un penseur, ni un partisan de cette option avant son élosion réelle au début des années 1960. C'est plutôt, vraisemblablement, alors qu'il est membre de l'Ordre secret de Jacques-Cartier [OJC], à la fin des années 1950, et au contact de l'Alliance laurienne de Raymond Barbeau, que Chaput penche définitivement du côté de l'option indépendantiste [...]»

Or, Marcel Chaput lui-même, dans *J'ai choisi de me battre* (Le Club du livre du Québec, Montréal, 1965, p. 30-33), raconte être devenu séparatiste en 1937, à l'âge de 19 ans, en se préparant à un débat. Les recherches qu'il a faites alors en vue de défendre la position «pour» (qui lui avait été imposée) l'ont convaincu.

Par la suite, bien sûr, d'autres facteurs ont alimenté sa réflexion: son travail dans l'armée canadienne et au ministère de la Défense nationale, où la langue et la culture françaises étaient méprisées, des rencontres (notamment avec des concitoyens hullois), des lectures, des discussions... Mais, à l'encontre de ce qu'avance M. Nadeau, mon père n'a attendu ni l'Alliance laurienne (dont il n'a jamais fait partie) ni l'OJC (dont il a été expulsé en 1961 à cause de ses convictions politiques) pour devenir indépendantiste.

Chaput et la religion

M. Nadeau aime à répéter que, à la différence de ses compagnons de lutte athées et révolutionnaires, Marcel Chaput était un défenseur de la religion. Cette affirmation me paraît tout à fait biscornue. Mon père déplorait que, dans sa jeunesse, les instituteurs aient été beaucoup plus prompts à conseiller la lecture d'ouvrages pieux que de livres de science. Il n'avait rien d'une grenouille de bénitier ni d'un intolérant moralisateur. Je pense que, tout simplement, il estimait peu judicieux d'orienter vers l'athéisme un mouvement naissant dont le but était de promouvoir l'idée d'indépendance.

Parmi les chefs indépendantistes, M. Nadeau a ses préférences. Libre à lui. Je conçois même que, dans l'espace restreint d'une chronique, il schématise. Mais, sous la plume d'un journaliste du *Devoir*, historien de surcroît, je m'étonne de trouver tant de

préjugés et d'affirmations gratuites ou erronées.

Marcel Chaput n'était pas un homme de droite. Certains problèmes lui paraissaient appeler une solution capitaliste; d'autres, une solution socialiste. Il croyait que l'indépendance est un bien en soi, comme la liberté, et que le Québec en avait besoin pour progresser. Il a contribué non seulement à la fondation du RIN, mais à l'élaboration de son programme. Retourné au sein de ce parti en 1965 (à l'invitation de Pierre Bourgault), il en a été candidat aux élections québécoises de 1966. Il a été le coauteur d'un livre écologiste, *Dossier pollution*, publié en 1971, bien avant la mode des préoccupations environnementales. Est-ce là le parcours d'un «conservateur au sens propre», d'une «sorte d'aventurier un peu mystique»?

Au-delà de ce que M. Nadeau dit sur mon père et du traitement superficiel qu'il réserve au contenu de *Pourquoi je suis séparatiste*, le ton général de son article me désole. Ce texte témoigne d'une propension à distribuer les lauriers et les mauvaises notes. À ne jouer que sur les registres de l'adulation et du mépris. À présenter des faits, des personnes ou des idées sous un jour ironique. À rarement douter de soi. Je donnerais des exemples si les lignes ne m'étaient pas comptées.

Avec une suprême réticence, M. Nadeau concède que, jusqu'à la fin de sa vie, Pierre Bourgault a tenu Marcel Chaput en haute estime. J'ajoute que, en janvier 1991, André d'Allemagne a prononcé l'oraison funèbre aux obsèques de mon père. Pour quelles raisons, entre eux, le respect mutuel a-t-il survécu aussi longtemps et à tant de disputes? Peut-être leurs différends avaient-ils porté surtout sur des questions de stratégie et avaient-ils conclu que leurs véritables adversaires étaient ailleurs?

Quant à la valeur de *Pourquoi je suis séparatiste* et à l'intérêt que ce livre présente aujourd'hui, près de cinquante ans après sa première parution, je laisse aux lecteurs le soin d'en juger.

Réplique de Jean-François Nadeau

On peut comprendre les passions qui attachent Sylvie Chaput à la mémoire de son père, mais dois-je préciser que je ne m'en suis tenu qu'aux faits, tant à titre d'historien que de chroniqueur, pour traiter de lui à l'occasion de la réédition de *Pourquoi je suis séparatiste*?

Contrairement à ce que Sylvie Chaput affirme, son père fréquente à tout le moins les cercles de l'Allian-

ce laurienne du très catholique Raymond Barbeau. Il y prend d'ailleurs contact avec André d'Allemagne. Lorsque Chaput quitte avec fracas le RIN, ce même Barbeau est un des premiers à lui offrir publiquement son appui, après lui avoir prodigué maints conseils en privé.

Le 19 décembre 1962, après avoir dénoncé les tendances «révolutionnaires» de ses anciens compagnons du RIN, Marcel Chaput explique qu'il est dangereux de vouloir défendre en politique le principe de la neutralité religieuse puisque «95 % de la population du Québec est chrétienne». En janvier 1963, il dénonce même à Trois-Rivières la direction du RIN parce qu'elle serait composée pour «la moitié la plus active [...] d'athées et d'agnostiques notoires».

Que Marcel Chaput ait déploré de voir que l'Église s'engonçait dans une morale de bénitier est une chose. Mais de là à soutenir, comme le fait sa fille, qu'il n'était pas, par son action et sa pensée même, un défenseur de la religion au sein de l'État est tout à fait saugrenu.

Contre les évidences — qui dépassent de beaucoup le seul rapport à la religion —, Sylvie Chaput soutient que son père n'était pas à droite, arguant qu'il a même publié un livre à saveur écologiste en 1971. Cela suffit-il sérieusement à contrer tout le reste? C'est ignorer que l'écologie peut aussi venir d'autres horizons que celui d'une pensée plus sociale. Pensons à Raymond Barbeau, homme de droite s'il en est, qui publia des traités sur une vie saine alimentation et les vertus de l'alimentation naturelle sans jamais trahir sa pensée politique.

Enfin, libre à Sylvie Chaput de tenir à croire que son père fut indépendantiste dès 1937 sur la base d'une affirmation polémique datée de 1963. Rien dans les fonds d'archives de Marcel Chaput n'atteste de pareille conviction pour la période qui va de l'entre-deux-guerres jusqu'à la toute fin des années 1950. Nationaliste ardent certes, indépendantiste non.

D'ailleurs, Marcel Chaput eût-il été «séparatiste» dès 1937 qu'il aurait été dans la mouvance des seuls courants qui étaient alors: *La Nation* de Paul Bouchard, les Jeunesses patriotes des frères O'Leary ou les Jeune-Canada menés par André Laurendeau. C'est donc dire qu'il aurait nagé dans les eaux du corporatisme de Salazar, de la poigne de fer de Mussolini et la haine des Juifs, comme Raymond Barbeau. Rien donc pour former l'esprit d'un homme de gauche, il va sans dire.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folle-Boivin, Vincent Cauchy (communis internet) Laurence Clavel (pupitre), Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricature), Diane Précor (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relecteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélaïr (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (titres), Odile Tremblay (cinéma/Isabelle Paré (culture)); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti et Dominique Remy (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Marie-Pier Frappier, Émilie Parent Bouchard (commis à la rédaction); à la documentation : Gilles Paré (directeur), Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à la publicité et le marketing : Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); à la production : Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zennatis, Olivier Zuida. **INFORMATIQUE** Yanick Martel (responsable), **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRACÉ** Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. **L'ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

CASTONGUAY

«Mon objectif, c'est de faire plus avec moins, de manière à ce qu'on se dote d'un système beaucoup plus performant.»

SUITE DE LA PAGE 1

Loin de ces tâtonnements, le milieu de la santé réclame plutôt un vrai virage, croit Claude Castonguay qui plaide pour que Québec brise le monopole public. «Il y a des besoins qui ne sont pas comblés dans la population et, jusqu'à présent, ceux qui y ont apporté des réponses l'ont fait de manière anarchique. Il faut leur donner des balises claires qui vont favoriser la motivation et l'innovation.» Mais attention, le père de l'assurance maladie se défend bien de vouloir ainsi sonner le glas de notre système de santé. Au contraire, il veut lui redonner le souffle dont il a besoin pour continuer à répondre aux besoins de la population. «Je veux assurer la survie du système de santé, pas remettre en cause son avenir.»

Sa réflexion, on le voit, est déjà passablement avancée. Elle tient principalement dans un rapport qu'il cosigne ce mois-ci à l'enseigne du CIRANO, le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, par ailleurs financé en partie par le Conseil du trésor. «Mon objectif, c'est de faire plus avec moins, de manière à ce qu'on se dote d'un système beaucoup plus performant. Je ne serais pas en mesure de donner des chiffres, de dire qu'on va pouvoir réduire les dépenses de 10 % ou de 15 %, d'autant que cela va prendre du temps. Mais je vise certainement un changement en profondeur.»

Pour y arriver, il s'est donné une cible: la gouvernance, «parce que c'est là qu'il y a le plus de gain à faire». Ainsi, M. Castonguay propose de changer les manières de dépenser en séparant les rôles d'acheteurs et de pourvoyeurs de soins en confiant cette première responsabilité à une régie remaniée de l'assurance maladie qui serait parfaitement indépendante du ministère. «En divisant les fonctions, on dépolitise le système et on le décentralise», explique-t-il, tout en convenant que l'idée risque de susciter de vives réactions. Des brèches importantes à la Loi canadienne sur la santé sont aussi à prévoir, puisque l'ancien président de la Banque Laurentienne défend l'abolition de la cloison entre le privé et le public de même que l'abolition de la prohibition à l'égard de l'assurance privée. Ainsi un médecin pourrait à la fois pratiquer dans les deux secteurs sans avoir à se désaffilier de la Régie de l'assurance maladie, comme c'est le cas présentement.

Ajoutez à cela l'introduction d'un ticket modérateur, dont M. Castonguay s'est fait l'ardent défenseur au cours des dernières années, et il y a là la recette parfaite d'un système à deux vitesses. Même si l'expression déplaît visiblement à l'ancien ministre libéral, il sait très bien qu'il aura fort à faire pour vendre ses idées aux Québécois et qu'il ne sert à rien de nier l'évidence. «Il va y avoir des murs, j'en suis conscient, [...] mais mon rôle, c'est avant tout de lancer un débat informé». Ce dernier s'attend d'ailleurs à recevoir une oreille attentive de la part de la population. «Vous savez, il y a encore quelques mois, on m'accusait de vouloir faire de l'argent avec la maladie, aujourd'hui, les gens me pressent pour savoir quand le gouvernement va prendre le virage.»

N'empêche que des voix se sont déjà élevées la semaine dernière pour remettre en cause le choix de l'ancien ministre à la tête d'un groupe de travail sur le financement de la santé, ces dernières n'hésitant pas à brandir le spectre de la médecine à deux vitesses. La Coalition Solidarité Santé a même promis que ses membres allaient ruer dans les brancards si Québec osait toucher à la loi sur la santé. Hier, Claude Castonguay s'est à peine défendu de vouloir créer de l'iniquité avec son plan. «Je vous l'assure, c'est écrit noir sur blanc dans notre rapport, l'équité verticale ET horizontale est respectée. Les études le démontrent, quand c'est encadré pour empêcher le free for all, ça fonctionne. [...] En fait, ça ajoute au volume de service, et tout le monde est gagnant.»

Il lui est cependant très difficile de dire à quoi ressemblerait concrètement un tel système s'il était mis en place au Québec. Beaucoup de travail reste en effet à faire pour chiffrer et régler les changements proposés. Son travail consistera donc à mettre la table pour que la population puisse faire ses choix. Il voit d'ailleurs un peu son mandat comme celui d'un pédagogue. Déjà, il convient toutefois que son ambitieuse réforme pourrait être diluée. «Bien sûr, ça n'est pas à prendre ou à laisser, sauf que moi, je suis convaincu de la valeur et du bien-fondé de ce qui est exposé dans ce rapport. Je vois toutefois ces propositions comme des pièces détachées. Par exemple, on pourrait très bien se contenter de s'attaquer à la gouvernance.»

Pour l'aider dans sa tâche deux autres experts seront sous peu nommés par Québec. Hier, Claude Castonguay n'a pas caché qu'il aimerait beaucoup travailler avec le péquiste Michel Clair, qui, à titre de président de la Commission sur le financement des services en santé, en 2000, «connaît bien les problèmes qui nous sont soumis». Du côté adéquate, il aimerait bien s'associer à un jeune économiste. Chose certaine, il ne s'aventurerait certainement pas dans la voie explorée par Jacques Ménard. «Le rapport Ménard ne s'adressait pas aux problèmes de la santé, ça ne m'étonne pas qu'il ait pris le chemin des oubliettes.» Claude Castonguay, lui, promet de s'en tenir aux besoins du milieu de la santé. Son rapport est attendu à l'automne.

Le Devoir

CRISE

SUITE DE LA PAGE 1

Pauline Marois, de laquelle elle avait sollicité la solidarité féminine au micro de Christiane Charette à Radio-Canada. Dans un discours à la Chambre de commerce de Montréal, Mme Jérôme-Forget a souligné hier qu'un «dialogue» était amorcé: «Et je vais faire tout ce qui est humainement possible pour dénouer cette impasse», a-t-elle promis. Déjà dimanche, elle avait contacté le chef intérimaire du PQ, François Gendron.

En après-midi, la ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne, a présenté une première proposition à son homologue péquiste, Diane Lemieux, concernant les enfants en difficulté. Cette dernière a refusé de préciser hier si elle accepterait l'offre libérale ou même si cette dernière était intéressante. Elle s'est bornée à dire qu'elle «pourrait être obligée» de rencontrer la ministre aujourd'hui, une éventualité qu'elle évaluera ce matin.

Le Devoir a aussi appris d'une source proche des négociations qu'en fin d'après-midi, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, s'est entretenu avec le critique péquiste en matière de Santé, Bernard Drainville, afin d'examiner les principaux enjeux de la discussion qu'ils entameront ce matin en tête à tête.

En conférence de presse plus tôt hier, le ministre Couillard avait fait savoir que la ministre des Finances accorderait des fonds supplémentaires à son ministère pour répondre aux demandes du PQ en matière de soins à domicile. «Tout le monde va dans la même direction, c'est-à-dire avoir une entente, un compromis», a dit le ministre en marge d'une annonce sur le dossier médical informatisé. «On

sait également que personne, y compris les politiciens, ne veut aller en élections actuellement et certainement pas les citoyens.»

Si le gouvernement Charest a réussi à dégager de nouvelles sommes pour répondre aux exigences du deuxième groupe d'opposition, il n'est pas question de céder sur la baisse d'impôt de 950 millions, a-t-il répété, à l'instar des autres ministres. «Notre objectif principal du budget est valide», estime M. Couillard. La marge de manœuvre pour satisfaire l'opposition ne proviendra pas de là, mais d'un peu partout dans l'appareil gouvernemental, a-t-il soutenu. «Le périmètre fiscal est un vaste verger avec des arbres multiples dont on peut cueillir les fruits à différents endroits», a-t-il lancé, qualifiant sa phrase de «poétique».

Le Québec, une anomalie

Selon le ministre, le Québec représente une anomalie, un «cas» à l'échelle mondiale quand il est question de baisses d'impôt. Dans le sondage Léger Marketing-Le Devoir dont nous publions les résultats hier, 70 % des Québécois se disaient opposés aux baisses d'impôt: «C'est quand même assez incroyable! Il faut s'excuser pour pouvoir baisser les impôts du monde. On est rendus là! Ça montre dans quelle ambiance on est depuis plusieurs années au Québec. [...] C'est quasiment un cas de laboratoire. On n'a pas vu ça beaucoup ailleurs», s'est exclamé le ministre de la Santé.

«Depuis 30-40 ans, on est comme programmés au Québec à penser que ça ne se peut pas baisser les impôts, que c'est impossible. Il y a toujours une raison pour ne pas baisser vos impôts. Il y a toujours quelque part un besoin qui n'est pas comblé», a-t-il poursuivi.

Il reste que, selon le chef de péquiste par intérim, François Gendron, «la population ne veut pas» de la baisse d'impôt de 950 millions. «On va continuer à

BLOC

SUITE DE LA PAGE 1

Encore là, Gilles Duceppe arrive en tête (30 %), devant Stephen Harper (28 %), Jack Layton (16 %) et Stéphane Dion (13 %). Elizabeth May, peu connue au Québec, récolte 2 %.

Les francophones font davantage confiance à Gilles Duceppe (35 %) devant Stephen Harper (26 %), alors que chez les non-francophones, Harper est fortement en avance. Pas moins de 38 % des répondants allophones lui font le plus confiance, devant Stéphane Dion (21 %), Jack Layton (15 %) et Gilles Duceppe (8 %).

«Gilles Duceppe n'a pas perdu de point [personnel] ni d'intentions de vote malgré ses difficultés. Sa crédibilité n'est pas atteinte. L'indicateur de confiance n'a pas bougé», affirme Jean-Marc Léger.

Par contre, le potentiel de croissance de la formation souverainiste est faible, dit le sondeur. «L'appui à la souveraineté du Québec est présentement à 39 %, soit son plus faible résultat

INTENTIONS DE VOTE AU QUÉBEC			
	Total	Francophones	Non francophones
Bloc québécois	36%	40%	15%
Parti conservateur	28%	26%	35%
Parti libéral	17%	13%	31%
NPD	13%	14%	14%
Parti vert	5%	5%	4%
Autres	2%	2%	1%

QUEL CHEF MÉRITE LE PLUS VOTRE CONFIANCE ?			
	Total	Francophones	Non francophones
Gilles Duceppe	30%	35%	8%
Stephen Harper	28%	26%	38%
Jack Layton	16%	17%	15%
Stéphane Dion	13%	11%	21%
Elizabeth May	2%	2%	2%

depuis 2002 [voir le sondage paru hier]. Or c'est à peine 3 % de plus que les intentions de vote du Bloc, ce qui n'est pas bon signe», dit le président de Léger Marketing.

Les meilleures perspectives d'avenir sur la scène fédérale au Québec se trouvent du côté des conservateurs, juge Jean-Marc Léger. Le gou-

vernement Harper reçoit en effet un taux de satisfaction de 56 % dans la province, alors que 40 % des citoyens sont insatisfaits de ses actions. «Dans les pays occidentaux, c'est très rare maintenant que les gens soient majoritairement satisfaits d'un gouvernement. Les électeurs sont de plus en plus critiques. Il y a deux fois plus

de gens satisfaits du gouvernement que de gens prêts à voter pour Stephen Harper. Il y a là un potentiel de croissance beaucoup plus élevé que dans tout autre parti fédéral», dit-il.

Mais, visiblement, le premier ministre ne suscite toujours pas d'engouement chez plusieurs électeurs. «Les citoyens respectent Harper, mais ils ne l'aiment pas encore. La connexion émotive n'est pas faite. Sauf que le taux de satisfaction montre que les gens cherchent des raisons de voter pour lui, sans toutefois les avoir trouvées pour l'instant», dit Jean-Marc Léger.

Selon lui, le portrait général de la situation montre que les courses à trois pourraient être nombreuses au Québec lors du prochain scrutin fédéral. Une division du vote fédéraliste, notamment entre les conservateurs et les libéraux, pourrait avantager le Bloc québécois, dit-il. «Mais ça devient très imprévisible les courses à trois», précise toutefois le sondeur. Le coup de sonde a été réalisé par téléphone entre le 23 et le 26 mai auprès de 1001 personnes. La marge d'erreur est de 3,1 % 19 fois sur 20.

Le Devoir

BALEINES

avec 34 membres de la CBI. Aucun des pays opposés à la chasse n'y était. La rencontre a débouché sur une série de constats qui laissent entrevoir l'exaspération des pro-chasse, qui disent souhaiter un retour à une «utilisation durable» des populations de cétacés. Une résolution semblable avait déjà été adoptée à la réunion annuelle de la Commission, en 2006. «Le principe de l'utilisation durable des ressources est un principe universel. Les baleines ne devraient pas en être exclues», peut-on lire dans le document produit lors de la conférence de février. Celui-ci sera présenté à la réunion de cette semaine.

Les pays présents à Tokyo ont aussi dénoncé la tournure «émotive» qu'a prise le débat, ajoutant que le climat de «confrontation institutionnalisée» qui prévaut à la CBI décourageait toute tentative de coopération. On a en outre soutenu que la CBI avait adopté une attitude «irrespectueuse de la diversité culturelle liée à l'alimentation et à l'éthique». On joue d'ailleurs de plus en plus cette carte. Encore récemment, Hideki Moronuki, chef de la division baleinière à l'Agence des pêches du Japon, a réitéré cette position au cours d'un entretien au Monde. «Dans certains pays, on ne mange pas de viande de porc. Dans d'autres, on ne consomme pas de bœuf. Ces pays n'imposent pas pour autant leurs vues aux autres. Tous les pays ont des cultures et des traditions qui leur sont propres», a-t-il expliqué.

Le Japon n'est pas le seul pays développé à défendre cette vision de la réalité. Cette opinion est partagée notamment par le Danemark, l'Islande et la Norvège. Ces deux derniers s'adonnent ouvertement à la chasse commerciale, en dépit du moratoire. L'Islande a décidé l'automne 2006 d'autoriser la capture de 9 rorquals communs et de 30 petits rorquals, alors que la Norvège tue, bon an mal an, 700 petits rorquals.

Moratoire inefficace

Les opposants à la chasse — Australie, Grande-Bretagne et Nouvelle-Zélande en tête — ont également eu droit à leur rencontre, à New York, en avril. Ils ont eux aussi dénoncé la paralysie qui frappe la CBI, mais en déplorant «l'approche diplomatique actuellement utilisée pour résoudre l'impasse», qui «consiste à recruter des nouveaux membres dans l'espoir d'obtenir une majorité [d'appuis]. Les pays pro-chasse et les pro-baleines utilisent tous deux cette tactique diplomatique». «Le Japon fait des dons en équipements et en argent, le plus souvent aux pays sous-développés, pour s'attirer leur appui», affirme Émilien Pelletier. C'est une technique bien connue. Plusieurs anciens délégués à la CBI ont déjà dénoncé cette façon de faire, accusations rejetées par Tokyo.

Les délégués réunis à New York le mois dernier ont aussi jugé que «le statu quo a pour effet que des cétacés sont tués sans quotas scientifiquement justifiés,

sans observations adéquates et sans inspections». Une situation qui pourrait bien faire le jeu des Japonais, selon Véronik de la Chenelière, biologiste au sein du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, à Tadoussac. Le pays pratique en effet une chasse dite «scientifique», «qui n'est pas du tout encadrée par la CBI», soutient-elle. Donc, si le Japon ne peut faire tomber le moratoire, «il sort quand même gagnant, parce qu'il a quand même les mains libres».

Le pays du Soleil levant a d'ailleurs décidé d'augmenter ces captures à environ 1200 baleines en 2005, dont une vaste majorité de petits rorquals. Cette espèce serait la plus abondante des grands cétacés. Émilien Pelletier recommande néanmoins la prudence dans les prises, puisque «nous n'avons pas de bonnes évaluations des stocks de baleines». Une opinion partagée par Mme de la Chenelière. Elle ajoute que le principe de précaution est d'autant plus de mise que les cétacés sont exposés à d'autres risques: collisions avec les navires, perturbation du bruit, pollution marine, etc.

M. Pelletier soutient par ailleurs que les informations recueillies chaque année par le Japon, notamment sur l'alimentation des baleines, leurs données génétiques et leur âge moyen, sont déjà largement connues. Il rappelle que si Tokyo parle de chasse «scientifique», la commercialisation de la viande prend de l'ampleur. Une agence chargée de la mise en marché du produit a même été créée, afin de remettre au goût du jour cette tradition culinaire très ancienne, mais qui s'est perdue au cours des dernières décennies.

Miser sur l'écotourisme

Pour barrer la route aux pays favorables à la levée du moratoire, les opposants espèrent bien rallier une majorité de membres en mettant en avant les revenus substantiels qui peuvent être tirés de l'observation des baleines, une industrie où les millions coulent à flots. «Un certain nombre de pays d'Amérique latine qui, auparavant, soutenaient le Japon, comme le Panama, le Nicaragua ou le Costa Rica, ont tous rejoint le groupe des pays opposés à la chasse, principalement parce qu'ils veulent développer l'écotourisme», a d'ailleurs soutenu la semaine dernière le ministre néo-zélandais de l'Environnement, Chris Carter. L'Argentine, le Brésil, le Chili, le Mexique et le Pérou seraient aussi du nombre.

Et depuis un an, des huit pays qui se sont joints à la Commission, une majorité seraient «anti-chasse». Quatre autres États «pro-chasse» pourraient faire leur entrée cette semaine. Le Canada ne fait plus partie de la Commission. Pêches et Océans Canada et le ministère de l'Environnement n'ont pas rappelé Le Devoir pour en expliquer les raisons.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse et la BBC

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.